

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

UNE GUERRE ET DES MENACES

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8434 JEUDI 5 MARS 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LA CAPITALE TERNIE PAR LES DECHETS

L'OVERDOSE DU GASPILLAGE



Alors que le Ramadan appelle à la modération et la piété, le rituel de l'iftar se transforme souvent en fête de la surconsommation. Chaque année, le gaspillage domestique double durant le Ramadan, transformant la piété en dérive consumériste. Des tonnes de pain et de plats cuisinés jetés chaque soir: le constat est amer.

Page 2

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Booster le développement local

Page 3

COUPE D'ALGÉRIE

Le CRB élimine le MCA au bout du suspense

Page 10

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Un management plus strict

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

GASPILLAGE DURANT LE RAMADAN

La capitale croule sous 3 200 tonnes de déchets par jour

Derrière les tables surchargées et les sacs-poubelles débordants, c'est un modèle de consommation à bout de souffle qui se révèle, entre gaspillage alimentaire, pression sur les centres d'enfouissement et hémorragie économique silencieuse. Amel Makhloufi, directrice de l'environnement de la wilaya d'Alger, a dressé hier un constat sévère sur le gaspillage alimentaire et a plaidé pour une véritable prise de conscience citoyenne.

Mme Makhloufi a affirmé, lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale, que « 3 200 tonnes de déchets par jour, c'est le volume enregistré durant les dix premiers jours du mois de ramadan au centre d'enfouissement technique d'Alger », précisant que c'est « un chiffre en nette hausse par rapport à la moyenne annuelle oscillant entre 2 600 et 2 800 tonnes quotidiennes ». La responsable a ajouté que « 200 tonnes de pain ont été jetées durant la même période, selon des données préliminaires ». Elle a déploré « une perte sèche », à la fois économique, écologique et morale, soulignant que « derrière chaque miche jetée, il y a de l'eau, de l'énergie, du gaz naturel, des transports et des efforts humains mobilisés inutilement ». Mme Makhloufi a estimé que le problème prend racine dans les comportements, expliquant que « nous cuisinons au-delà du besoin réel. Nous décorons nos tables pour les yeux plus que pour le corps ». Elle a ajouté que le gaspillage alimentaire, particulièrement visible durant le mois de ramadan, est un révélateur d'un rapport déséquilibré à la consommation.

La responsable a également souligné que « les conséquences dépassent le simple cadre domestique. Une charge économique directe pour les collectivités locales et, in fine, pour l'Etat ». Elle a précisé que « l'augmentation des volumes collectés entraîne davantage de rotations de camions, une hausse de la consommation de carburant, un recours accru à la main-d'œuvre et une pression supplémentaire sur les centres d'enfouissement ».

En outre, elle a mis en avant la part importante des déchets organiques dans les ordures ménagères. Ces matières, enfouies en masse, génèrent des lixiviats, ces liquides issus de la décomposition, dont le traitement nécessite des installations coûteuses. A l'inverse, valorisées en amont, elles pourraient produire du compost et réduire significativement la pression sur les centres techniques.

PIÉTÉ, DROITURE ET DURABILITÉ

Face à ce constat, le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, dirigé par Kaouter Krikou, a lancé une campagne nationale de sensibilisation sous le slogan « Ramadan, droiture et durabilité pour les générations ». Menée en coordination avec les ministères du Commerce et de la Solidarité nationale, cette campagne mise sur un ancrage religieux et moral dans son l'appel à la modération. Il s'agit de rappeler que la lutte contre le gaspillage est en cohérence avec les principes de l'islam, qui condamne l'excès et l'ostentation. « La sobriété est une valeur spirituelle autant qu'un impératif écologique », a martelé Mme Makhloufi. Mais la sensibilisation ne se limite pas au mois sacré. La



Pour une prise de conscience citoyenne.

responsable a rappelé que les campagnes sont menées tout au long de l'année, notamment à travers l'introduction de l'éducation environnementale dans les écoles ainsi que la création de clubs verts destinés à former une génération plus consciente.

Sur le plan réglementaire, la directrice a évoqué la modernisation du cadre juridique encadrant la gestion des déchets. La loi n° 01-19, promulguée en 2001, a été complétée par la loi n° 02-25 introduisant les principes d'économie circulaire, d'économie verte et de responsabilité élargie du producteur, l'objectif étant de sortir de la logique du « déchet à enfouir » pour entrer dans celle de la ressource à valoriser.

Plastiques, canettes, déchets électroniques, autant de filières appelées à être structurées. Des textes d'application sont en cours de finalisation pour encadrer davantage les activités de récupération et de recyclage, y compris celles exercées de manière informelle. « Il faut organiser, réguler et sécuriser ces circuits pour protéger à la fois l'environnement et la santé publique », a-t-elle expliqué.

Interrogée sur l'échec relatif du tri sélectif, Mme Makhloufi a nuancé ce constat, déclarant que l'« on ne peut comparer notre situation à celle de pays comme l'Allemagne, où la législation sur les déchets remonte aux années 1970 ». Elle a assuré que le tri est un processus progressif qui nécessite du temps, des infrastructures adaptées mais surtout un changement profond des mentalités. Elle a rappelé que la gestion des déchets ménagers relève principalement des communes, lesquelles doivent élaborer des plans directeurs clairs pour fixer des calendriers de collecte et des circuits organisés. A Alger, des dispositifs de géolocalisation des camions ont été mis en place pour optimiser les parcours et identifier les points noirs. Mais pour Mme Makhloufi, aucune politique ne saurait porter ses fruits sans l'implication active du citoyen. « Nous pouvons multiplier les lois, les campagnes et les infrastructures. Si le comportement ne change pas à la source, l'effort restera insuffisant », a-t-elle souligné.

Sihem Bounabi

HAUSSE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE PENDANT LE RAMADAN

83 morts en dix jours

PRÈS de 215 accidents de la circulation ayant fait 83 morts ont été enregistrés durant les dix premiers jours du mois de Ramadhan. En comparaison avec l'année dernière, ce bilan est en hausse et s'avère alarmant. C'est ce qu'ont indiqué, avant-hier, les représentants de la Gendarmerie nationale, de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et de la Protection civile lors d'un forum intitulé « Ramadan sans accident : responsabilité collective et sécurité routière ».

Invité du forum de Dk news, Mme Laib Rachida, commandant à la Gendarmerie nationale, spécialisée dans la prévention des accidents de la route, a indiqué que « Les accidents de la circulation ont toujours un impact particulier, notamment durant le mois de Ramadhan, période pendant laquelle les habitudes et les comportements changent », précisant que la GN a mis en place un plan spécial pour ce mois. Ce plan repose sur un ensemble de mesures, notamment le renforcement des unités territoriales et des ressources humaines afin d'assurer la sécurité des citoyens et des routes. La prévention contre ce « terrorisme routier » implique, selon elle, la mobilisation de l'ensemble des intervenants, des services de sécurité et des différents partenaires.

Concernant le bilan des accidents de la circulation, elle a indiqué que « durant les dix premiers jours du mois de Ramadhan, nos unités ont enregistré 215 accidents ayant causé le décès de 83 personnes et fait 342 blessés », soit une hausse en comparaison avec les dix premiers jours du Ramadan 2025, où 198 accidents avaient été enregistrés, causant 78 décès et 342 blessés.

Cette augmentation s'explique principalement par « des facteurs humains : excès de vitesse, dépassements dangereux, inattention du conducteur, circulation à gauche sans précaution, non-respect des distances de sécurité et des signalisations », a-t-elle ajouté. Les wilayas ayant enregistré le plus grand nombre d'accidents sont Alger, Chlef, El Oued et Djelfa.

Les catégories les plus impliquées demeurent les jeunes conducteurs et les motocyclistes, ce qui contribue à l'augmentation du nombre de victimes.

Mme Laib a en outre fait savoir qu'une campagne de sensibilisation a été lancée sous le slogan « La vitesse tue », mettant l'accent sur le respect des limitations de vitesse, la prudence lors des manœuvres de dépassement et le port de la ceinture de sécurité.

Une attention particulière est accordée aux déplacements sur de longues distances, notamment vers les wilayas du Sud, ainsi qu'aux trajets familiaux en fin de semaine, susceptibles d'entraîner fatigue et perte de concentration.

Enfin, il a été rappelé que « la sécurité routière est une responsabilité collective ». Elle « ne relève pas uniquement des services de sécurité ou des institutions médiatiques, mais exige la conjugaison des efforts de la société civile, des établissements éducatifs, des médias et surtout de la famille », laquelle joue « un rôle fondamental dans l'inculcation des valeurs de discipline et de responsabilité ».

Les trois institutions ont profité de cette rencontre pour démontrer l'ampleur de leur engagement constant en faveur de la protection des citoyens. Le chargé d'information à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant Hakim Benaida, a souligné que le facteur humain demeure la cause principale des accidents. Il a précisé que « La Protection civile demeure pleinement mobilisée afin d'assurer des interventions rapides et efficaces pour la protection des citoyens tout au long du mois de Ramadhan. »

Le mois sacré impose une organisation particulière à la Protection civile, en raison du changement des habitudes et des horaires, ce qui « confère à nos interventions un caractère spécifique. »

En plus du travail opérationnel, le lieutenant Benaida a fait savoir que la Protection civile mène un important travail de sensibilisation via des campagnes dans les mosquées, notamment durant le mois de Ramadhan où elles enregistrent une forte affluence de fidèles.

D'autres sont menées en coordination avec différents partenaires, que ce soit au niveau des quartiers ou dans les établissements scolaires. Tout cela s'inscrit dans une démarche préventive et stratégique adoptée par la Direction générale de la Protection civile.

Notons que les accidents impliquant des moyens de transport collectif sont souvent plus graves, avec plusieurs victimes, nécessitant une mobilisation importante des unités d'intervention. Sans oublier que le mois de Ramadhan a ses particularités, notamment la fatigue, précipitation à l'approche de l'iftar et baisse de concentration. Selon le même responsable, certains conducteurs, notamment dans le transport de voyageurs, roulent à grande vitesse pour rattraper un retard ou arriver à temps avant l'iftar.

Cela provoque malheureusement des accidents graves. Ces transports collectifs sont souvent plus lourds, avec plusieurs blessés et parfois plusieurs décès, ce qui nécessite une mobilisation importante des unités d'intervention. » « Nous rappelons enfin que le numéro d'urgence 14 et le 1021 sont à la disposition des citoyens 24h/24. »

De son côté Zouaoui Rabah, commissaire divisionnaire, chef du bureau de la communication à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a également insisté sur « le respect des spécificités de ce mois sacré » et sur « l'importance des mesures sécuritaires prises dans ce contexte, en tant que mesures préventives », affirmant que les services de la (DGSN) œuvrent « à anticiper les risques et à maîtriser les conséquences afin de préserver la valeur et la sacralité de ce mois béni ».

L'institution est investie d'un « rôle majeur dans la protection des personnes et des biens, le maintien de l'ordre public et la lutte contre toutes les formes de criminalité », a-t-il indiqué

Parmi les mesures adoptées, figurent le renforcement de la couverture sécuritaire des différents secteurs, l'adaptation du travail policier aux exigences du mois, la surveillance accrue des lieux publics connaissant une forte affluence, notamment les marchés et les places publiques, ainsi que la sécurisation des mosquées et des manifestations culturelles et religieuses.

Amel Saïdi

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

Inquiétant statu quo

Au cinquième jour de la guerre menée contre l'Iran, c'est un inquiétant statu quo qui s'installe. L'entité sioniste, alliée avec les Américains, ont poursuivi leurs frappes sur l'Iran, ciblant des infrastructures militaires et civiles dans plusieurs villes. Le Liban est également secoué par des bombardements massifs de l'aviation israélienne dans le sud du pays et dans des quartiers de la capitale Beyrouth, faisant une quarantaine de morts parmi des civils.

Jusqu'à présent, le bilan des pertes civiles en Iran s'élève à près de 1 000 victimes et des milliers de blessés, dont plus de 160 écolières visées délibérément par un raid sioniste.

Alors que le détroit d'Ormuz est presque totalement fermé à la navigation maritime (un nouveau cargo battant pavillon maltais a été touché hier matin), un navire de guerre iranien a été coulé dans les eaux internationales, dans l'océan Indien, au large de Sri Lanka. Il a été touché par une torpille d'un sous-marin US. On dénombre plus d'une centaine de disparus, et des corps ont été repêchés après le naufrage de la frégate. Nullement affaibli par les frappes quotidiennes, Téhéran a continué en représailles de lancer des missiles et des drones contre Israël et contre des bases américaines installées dans les pays du Golfe. Des morts et des dégâts sont annoncés par les médias sionistes, alors que Tel Aviv interdit toute image, vidéo ou témoignage sur ces pertes dans les sites touchés par les frappes iraniennes.

Hier, un missile balistique iranien, qui se dirigeait certainement vers une cible en Chypre, a été détruit dans l'espace aérien turc. Selon des sources, ce missile aurait été dévié de sa course, après avoir pénétré les espaces aériens irakien et syrien.



Le Golfe s'embrase.

LE SABOTAGE ISRAÉLIEN

Ces dernières heures, un machiavélique plan sioniste a été déjoué. Son objectif : pousser les pays du Golfe à s'aligner avec l'entité sioniste et les Etats-Unis dans une large coalition contre l'Iran. Des opérations de sabotage des raffineries et des installations pétrolières de ces pays ont été menées par des agents du Mossad et leurs complices. Selon des sources crédibles, l'Arabie saoudite et le Qatar ont « arrêté des agents du Mossad israélien qui préparaient des attentats dans ces pays ». Le but de Tel Aviv est de créer une vive tension et une hostilité grandissante entre les monarchies du Golfe et l'Iran, première phase avant l'embrasement militaire dans toute la région et une spirale de violences aux conséquences incalculables.

Téhéran a rapidement démenti avoir ciblé des installations pétrolières ou civiles des pays du Golfe, reconnaissant toutefois avoir frappé les bases militaires américaines.

A ce propos, des sources médiatiques ont fait état d'un désaccord entre des pays du Golfe et le président américain Donald Trump. Ce désaccord est palpable, d'autant que l'opinion locale en Arabie saoudite, aux Emirats ou au Qatar accuse Trump de protéger uniquement Israël, en dépit des accords de défense signés avec les Etats-Unis. Selon ces sources, des responsables de ces pays ont estimé que la guerre lancée par Trump risque d'impliquer à la longue les monarchies, devenues un terrain de conflits et d'hostilités. Diplomatiquement, c'est la paralysie totale. Interrogé sur la position de Moscou et de Pékin qui ont appelé à la fin de la guerre, le ministre américain de la Défense, Pete Hegseth a assuré que la Chine et la Russie ne constituaient « pas vraiment un facteur » dans la guerre. Le chef du Pentagone a répondu ne pas avoir de message à leur intention. « Ils ne sont pas vraiment un facteur ici, et notre problème n'est pas avec eux, il est avec les ambitions nucléaires de l'Iran », a-t-il dit.

Hachemi B.

ESCALADE MILITAIRE DANS LE GOLFE :
les mises en garde de l'OPAEP

LES EXPERTS de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) ont mis en garde, hier, contre les répercussions de l'escalade militaire dans le Golfe sur le marché du gaz naturel liquéfié (GNL), prévoyant une hausse des prix à des niveaux sans précédent. Dans son rapport «Perturbations des expéditions de GNL via le détroit d'Ormuz», l'OPAEP a indiqué que l'intensification des opérations militaires dans le Golfe, depuis samedi dernier, et les restrictions qui en ont découlé sur le trafic des méthaniers, auront des répercussions sur l'ensemble du marché énergétique, toutes sources confondues, y compris le gaz naturel. Malgré l'influence «limitée» de l'Iran sur le commerce mondial du gaz en termes d'exportations, ce pays revêt une importance stratégique en raison du détroit d'Ormuz, par lequel transite plus de 19% des approvisionnements mondiaux en GNL, provenant notamment du Qatar, 2e plus grand producteur et exportateur mondial avec 81,3 millions de tonnes. Ainsi, toute perturbation du trafic des méthaniers à travers le détroit d'Ormuz «affecterait la stabilité de l'ensemble du marché mondial», ajoute le rapport, précisant que 83 % des exportations y transitant sont destinées à l'Asie, tandis que l'Europe en absorbe 11% et les pays du Golfe 6%. **M. B.**

AMBASSADE DES ETATS-UNIS A ALGER

Le nouveau chargé d'affaires prend ses fonctions

LE NOUVEAU chargé d'Affaires par intérim de l'ambassade des Etats-Unis à Alger, Mark A. Schapiro, a pris ses fonctions en Algérie en remplacement de l'ambassadrice Mme Elisabeth Moore Aubin, a annoncé ce mardi la représentation américaine à Alger. Diplomate de carrière au sein du département d'Etat américain, doté d'une expérience internationale étendue, dont plusieurs missions en Algérie, il entend consolider davantage le partenariat stratégique entre Washington et Alger, indique l'ambassade dans un communiqué.

Mark Schapiro a exercé comme conseiller en politique étrangère (POLAD) auprès du Chef des opérations navales au Pentagone (2024-2025), après avoir été conseiller du Commandant des Forces navales américaines en Europe et en Afrique (2020-2023).

Pour son action au sein du commandement de la marine américaine, il a été distingué par le Département d'État, recevant notamment le prix Robert D. Murphy du Senior POLAD de l'année. Il s'est également vu attribuer le Superior Public Service Award et le Superior Civilian Service Award du Département de la Marine, souligne le texte. Avant de rejoindre son poste à Alger, Mark Schapiro a occupé le poste de Chargé d'Affaires à l'ambassade des États-Unis à Malte durant deux ans. Il a également dirigé le bureau chargé de la Turquie, de la Grèce et de Chypre au Conseil de sécurité nationale des États-Unis, rappelle l'ambassade.

Sa carrière diplomatique l'a conduit dans plusieurs capitales et zones stratégiques, notamment à Damas, Rome, Bagdad, Mossoul, Lyon et Alger. Il a par ailleurs suivi une formation avancée en langue arabe à Tunis, consolidant ainsi son expertise régionale sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.À Washington, il a participé au programme Pearson Fellowship du Congrès américain, couvrant les questions liées au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord pour la Commission des relations étrangères du Sénat.

Au fil de sa carrière, le diplomate a reçu de nombreuses distinctions, parmi lesquelles des Superior Honor Awards et des Meritorious Honor Awards du Département d'État. Il a également été décoré du Commander's Award for Public Service par le général David Petraeus ainsi que du Superior Civilian Service Award du Département de l'Armée. Originaire de New York, Mark Schapiro est diplômé de Brown University et titulaire d'un diplôme d'études supérieures avec distinction de la London School of Economics. En 2017, il a été lauréat du National War College, où il a reçu le prix Ambassador J. Christopher Stevens Award pour l'excellence en rédaction stratégique.

Nassim Mecheri

RÉUNION DU GOUVERNEMENT
Cap sur le développement économique

LE PREMIER ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacré à l'examen de plusieurs dossiers ayant trait notamment au développement national, conformément aux directives du président de la République visant à renforcer les réformes économiques.

Le premier dossier examiné concerne un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n° 04-08 du 14 août 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales. L'objectif est de « moderniser le cadre juridique régissant l'activité commerciale, de l'adapter aux transformations économiques actuelles et de contribuer à l'amélioration du climat des affaires, au renforcement de la transparence et à la régulation du marché national », selon un communiqué des services du Premier ministère.Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration des feuilles de route sectorielles pour la période 2026-2028, la réunion du gouvernement a examiné des projets de plans d'action concernant « les secteurs des moudjahidine et des ayants droit, de l'énergie et des énergies renouvelables, du commerce extérieur et de la promotion des exportations, des affaires religieuses et des waqf, de l'économie du savoir, des start-up et des micro-entreprises ».

Ces documents stratégiques sont le fruit d'analyses précises et objectives, appuyées par des outils pratiques qui tiennent compte des ressources humaines et financières disponibles, a-t-on indiqué. Leur objectif principal est de structurer le développement national, de diversifier l'économie, d'accroître la contribution des secteurs non pétroliers au PIB et d'améliorer le niveau de la production nationale et sa compétitivité. La réunion s'est également penché sur le suivi des grands projets structurels, en examinant l'état d'avancement de plusieurs projets dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et de l'hydraulique. L'accent a été mis sur l'importance d'accélérer le rythme de mise en œuvre et de veiller à la réalisation des projets dans les délais impartis, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire et énergétique et au développement durable.

Hamid B.

ATTAF S'ENTRETIENT AVEC SON HOMOLOGUE CHYPRIOTE
Le partenariat euro-méditerranéen au programme

LE MINISTRE d'État, chargé des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu hier un appel de son homologue chypriote, Konstantínos Kómbos, ministre des Affaires étrangères de la République de Chypre. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère des AE.

Au cours de cet échange téléphonique, les deux responsables ont exploré de « nouvelles voies pour consolider les relations bilatérales et renforcer le partenariat euro-méditerranéen, dans le cadre de la présidence tournante de Chypre au sein de l'Union européenne », est-il précisé de même source ministérielle. Il convient de rappeler que Chypre assure la présidence du Conseil de l'Union européenne du 1er janvier au 30 juin 2026, clôturant le trio avec la Pologne (1er semestre 2025) et le Danemark (2e semestre 2025). Par ailleurs, « les deux parties ont également abordé la situation actuelle au Moyen-Orient et ses répercussions sur la sécurité régionale et internationale », a conclu le communiqué.

S. N.



NOUVELLE WILAYA DE KSAR EL BOUKHARI

Les projets de développement à l'étude

PROMU au rang de wilaya lors du dernier découpage administratif décidé par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'examen des mesures pour la mise en place des prérogatives de wilaya de la circonscription administrative de Ksar El Boukhari a fait l'objet d'une réunion tenue mardi sous la présidence du wali, Djillali Doumi, en présence du nouveau wali délégué, du secrétaire général de wilaya et des directeurs de l'exécutif. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la wilaya.
L'étude des propositions de projets de développement relatifs à la nouvelle wilaya de Ksar El Boukhari a constitué le point focal de la réunion au cours de laquelle les directeurs de différents secteurs ont présenté chacun en ce qui le concerne la nomenclature des opérations proposées. Le but recherché à travers les propositions d'inscription est d'arriver à l'élaboration d'un programme de développement intégré prenant en charge les besoins de secteurs vitaux tels que les travaux publics, l'alimentation en eau potable, la santé, l'éducation, l'industrie, les infrastructures, l'énergie, l'agriculture, les transports, l'environnement, la jeunesse et les sports, la culture, etc., est-il précisé dans le même texte.
Dans ses orientations données à cette occasion, le wali a souligné l'engagement indéfectible de l'État à améliorer les conditions de vie des citoyens, à parvenir à l'équité régionale et à consolider les acquis sociaux, en particulier en faveur des catégories vulnérables.
Le wali mettra l'accent sur la nécessité d'exploiter au mieux les capacités locales et de les orienter efficacement vers la réalisation d'un bond qualitatif dans les divers domaines vitaux qui contribueront à façonner les traits caractéristiques de la nouvelle wilaya et à améliorer la situation de sa population, préconisant une approche incarnant l'intégration économique et sociale. Cela doit se traduire par une approche de gestion efficace fondée sur un suivi méticuleux des projets sur le terrain, la simplification des procédures administratives et une communication et une coordination continues, dans un cadre coordonné et intégré, a-t-il expliqué.
Ce qui induit de faire les choix appropriés des propositions pour les projets de développement au regard des capacités administratives, techniques et financières, afin de garantir des services de qualité et d'améliorer le cadre de vie, conformément aux directives du Président de la République visant à consolider une décentralisation effective et une bonne gouvernance, a conclu le wali.

Nabil B.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE NIGÉRIEN

Partenariat stratégique entre Sonelgaz et Nigelec

Dans le cadre du renforcement des relations énergétiques entre l'Algérie et le Niger, le Groupe Sonelgaz accélère la mise en œuvre d'un partenariat stratégique avec la société nigérienne Nigelec. Formation d'ingénieurs à Adrar, envoi d'experts à Niamey et lancement d'un projet de centrale de 40 MW, cette coopération, relancée à la faveur des orientations des plus hautes autorités des deux pays, entre dans sa phase opérationnelle.

Le directeur exécutif chargé de la prospective, de la stratégie et des systèmes d'information du Groupe Sonelgaz, Oualid Kremia, explique cette dynamique de renforcement de la coopération internationale engagée par l'Algérie. Une actualité qui intervient alors qu'une délégation d'ingénieurs nigériens de la société Nigelec est arrivée mardi en Algérie pour suivre un cycle de formation spécialisé.
Selon M. Kremia, cette relance s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République visant à renforcer la coopération entre l'Algérie et le Niger, ainsi que des orientations du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables. Elle fait suite également à la visite officielle du président nigérien en Algérie les 15 et 16 février derniers.
Dans ce contexte, la coopération entre Sonelgaz et Nigelec a été réactivée autour de deux axes principaux. Le premier porte sur le renforcement du système électrique nigérien, à travers la réhabilitation des réseaux et l'augmentation des capacités de production au Niger. Le second axe concerne le transfert de l'expertise algérienne dans les domaines de l'électricité et du gaz, notamment par le biais de programmes de formation spécialisés, a précisé M. Kremia lors de son intervention à la Radio nationale.
Pour concrétiser cette coopération, une réunion par visioconférence s'est tenue en février dernier entre les responsables de


Un partenariat réactivé.

Sonelgaz et de Nigelec, ayant permis d'examiner en détail les axes de partenariat et les moyens d'en accélérer la mise en œuvre. Des accords bilatéraux sont ainsi en cours de finalisation, a fait savoir le même responsable. A cette occasion, Sonelgaz a réaffirmé, à travers ses infrastructures de pointe et son expérience reconnue dans le secteur énergétique, sa volonté de contribuer activement à la réussite de ce partenariat.
Deux décisions urgentes ont été adoptées lors de cette réunion : l'envoi d'une équipe de spécialistes de Sonelgaz à Niamey pour évaluer le site destiné à accueillir une future centrale électrique, et l'accueil d'une délégation nigérienne pour une formation approfondie en Algérie.
Dans ce cadre, M. Kremia a rappelé qu'une équipe technique de Nigelec est arrivée mardi pour suivre une formation complète de trois semaines à l'Ecole de formation des ingénieurs de Sonelgaz, située à Adrar. Ce programme vise à doter les participants des compétences nécessaires à l'exploitation globale des centrales électriques, notamment celle qui sera prochainement installée à Niamey.
Parallèlement, une délégation d'experts techniques de Sonelgaz s'est rendue à Niamey le 27 février dernier. A l'issue de cette mission, un plan d'action conjoint a été finalisé et adopté. Deux équipes mixtes, regroupant des représentants de Sonelgaz, du ministère nigérien concerné et de Nigelec, ont été constituées afin d'accélérer la mise en œuvre du projet et d'assurer la coordination entre les différentes parties prenantes.
Le projet prévoit l'installation de deux turbines à gaz d'une puissance unitaire de 20 MW, soit une capacité totale de 40 MW, dans la zone de Guru Banda à Niamey. Les travaux préparatoires incluent l'inspection du site, les études techniques nécessaires ainsi que le respect d'une feuille de route détaillant l'ensemble des étapes de réalisation.
Une seconde équipe a procédé à la visite des sites proposés pour le stockage des équipements. Les matériels et accessoires, actuellement en phase finale de préparation en Algérie, seront prochainement expédiés vers le Niger. L'objectif est d'anticiper les contraintes techniques et logistiques afin d'assurer un déploiement rapide du chantier. La mission s'est achevée par une réunion de coordination avec les autorités locales, consacrée à l'évaluation des avancées et à la définition des prochaines étapes.
Avec une capacité de 40 MW, la future centrale viendra renforcer les capacités déjà installées au Niger. Elle permettra d'élargir l'accès à l'électricité à une plus grande partie de la population, de soutenir le développement industriel et de générer un impact socio-économique significatif, non seulement à Niamey mais potentiellement dans d'autres régions.
Ce projet s'inscrit dans une vision plus large de coopération durable entre l'Algérie et le Niger, visant à accroître le taux d'électrification et à soutenir le développement énergétique du pays. Selon le même responsable, d'autres projets similaires pourraient voir le jour, en fonction de l'évolution des discussions entre les deux parties.

Rim Boukhari

RAMADAN 2026

Plus de 77 000 interventions de contrôle en dix jours

DURANT les dix premiers jours du Ramadan 2026, les services du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont déployé un vaste dispositif de contrôle à travers le pays. Cette opération vise à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, assurer la disponibilité des produits de large consommation et lutter contre les pratiques frauduleuses, conformément au programme spécial arrêté pour le mois sacré.
Selon un bilan publié par le ministère, 3004 équipes de contrôle ont été déployées à travers le territoire national, réalisant 77 847 interventions. Parmi celles-ci, 73 782 ont été effectuées durant les horaires de travail et 11 224 en dehors des horaires habituels, dont 2 979 interventions nocturnes.
En matière de contrôle économique et de répression de la fraude, ces opérations ont permis de constater 10 330 infractions et d'établir 10 101 procès-verbaux de poursuites judiciaires, assortis de la proposition de 256 décisions de fermeture administrative.
Les services concernés ont également procédé à la saisie de 144,91 tonnes et de 65 653 litres de marchandises, pour une valeur globale estimée à 33,17 millions de dinars. Le montant des profits indûment réalisés a, pour sa part, atteint 1,41 milliard de dinars.
Par ailleurs, 730 échantillons ont été prélevés en vue d'analyses en laboratoire, révélant un taux de conformité de 75 %. S'agissant de la lutte contre la spéculation illicite, 10 064 interventions ont été menées sans qu'aucune infraction ne soit relevée, précise le communiqué.
Concernant le suivi de l'approvisionnement en pain ordinaire, les opérations de contrôle ont ciblé 2 211 boulangeries dans plusieurs wilayas, dont Bordj Bou Arréridj, Bouira, Alger, Boumerdès, Aïn Témouchent, Annaba et Guelma. Sur ce total, 2 107 établissements (97 %) exerçaient de manière régulière, tandis que 104 boulangeries (1 %) opéraient de façon irrégulière. Dans ce cadre, 104 infractions ont été relevées, principalement liées au défaut d'affichage des prix et au non-respect des conditions d'hygiène et de salubrité. Au total, 99 procès-verbaux ont été établis. En ce qui concerne le contrôle des produits réglementés et plafonnés, notamment le lait subventionné, le pain ordinaire, la semoule, le café (vert et torréfié), les légumineuses (pois chiches, haricots blancs, lentilles) ainsi que le riz, 28 997 interventions ont été effectuées, donnant lieu à la constatation de 505 infractions.
Ces dernières se répartissent entre 374 cas de défaut d'affichage des prix et des tarifs, 66 cas d'absence de facturation pour un montant global de 56,46 millions de dinars, 29 cas d'application de prix illicites et 36 autres infractions. Ces manquements ont conduit à l'établissement de 494 procès-verbaux et à la proposition de deux fermetures administratives.
L'ensemble de ces opérations s'inscrit dans la poursuite des efforts des pouvoirs publics pour réguler le marché et protéger le consommateur durant le mois de Ramadhan.

R. B.

SANTÉ

Valorisation des paramédicaux

Consolidation du dialogue social, amélioration de la couverture sanitaire nationale, revalorisation des ressources humaines et modernisation de la gouvernance hospitalière, telles sont les priorités rappelées dans la soirée de mardi dernier, à l'occasion de la réception d'une délégation du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) au siège du département ministériel. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Santé.

Conduite par son président, Ghachi Lounès, la délégation syndicale a été reçue par le ministre de la Santé, le professeur Mohamed Sadek Aït Messaoudène, en présence des membres de la commission centrale chargée du dialogue avec les partenaires sociaux. Une rencontre inscrite, selon le ministre, dans «une démarche continue de concertation et de responsabilité partagée», dans un contexte marqué par des attentes croissantes en matière de qualité, d'accessibilité et d'équité des soins.

Dès le début des échanges, le ministre a tenu à saluer le rôle déterminant des personnels paramédicaux dans l'architecture du système de santé, affirmant que «maillon essentiel de la chaîne de soins», ces professionnels assurent la continuité du service public sanitaire et l'accompagnement des patients à toutes les étapes de la prise en charge. Il a également souligné que dans les établissements hospitaliers comme dans les structures de proximité, leur présence constitue une garantie de stabilité et d'efficacité, particulièrement dans les situations d'urgence ou de forte pression sur les services rendus. Un hommage est rendu à leur engagement quotidien,

Par ailleurs, le ministre a replacé la rencontre dans une vision plus large de réforme, soulignant l'importance de «renforcer la couverture sanitaire nationale en l'adaptant aux mutations démographiques, épidémiologiques et territoriales «. L'objectif est d'assurer une distribution plus équilibrée de l'offre de soins et réduire les disparités régionales afin que « chaque citoyen, où qu'il se trouve, puisse accéder à des prestations de qualité dans des délais raisonnables « a-t-il soutenu. En outre, la question des ressources humaines a occupé une part importante des discussions. Le Pr Aït Messaoudène a reconnu que «la performance du système repose d'abord sur la motivation et la stabilité de ses personnels «. De facto, l'amélioration des conditions socio-économiques, la révision du cadre professionnel ainsi que la modernisation des environnements de travail ont été évoquées comme des leviers prioritaires.



Un rôle déterminant.

Il a également affirmé que «la valorisation des compétences est indissociable de l'amélioration de la qualité des services», soulignant que toute réforme structurelle doit impérativement intégrer la dimension humaine. Les préoccupations liées aux conditions d'exercice, à la charge de travail et à la reconnaissance statutaire ont également été abordées. Le ministre a assuré que «ces revendications seront examinées dans le cadre des mécanismes institutionnels existants, réitérant son attachement à un dialogue franc et structuré «. La question de l'activité syndicale, mentionnée par les représentants de la SAP, a été discutée dans une perspective de respect des dispositions légales et de consolidation d'un climat de confiance.

Pour leur part, les membres du syndicat ont exprimé leur disponibilité à poursuivre un partenariat constructif avec l'administration centrale. Ils ont réaffirmé leur volonté de contribuer activement à l'élaboration de politiques publiques adaptées aux réalités du terrain, mettant en avant l'expertise accumulée par les professionnels paramédicaux au contact direct des patients.

Au terme de la rencontre, le ministre a réitéré son engagement à maintenir les portes du dialogue ouvertes à l'ensemble des partenaires sociaux. Il a insisté sur la nécessité d'institutionnaliser la concertation comme outil stratégique de gouvernance, estimant que la stabilité du secteur et l'efficacité des réformes dépendent de la qualité des échanges entre l'administration et les représentants des travailleurs.

Sihem Bounabi

ACCIDENTS DOMESTIQUES EN 2025

Plus de 500 000 enfants touchés

LES ACCIDENTS domestiques continuent de frapper durement les enfants. Selon le dernier rapport de l'Institut national de santé publique (INSP), 501 121 cas impliquant des enfants âgés de 0 à 15 ans ont été enregistrés en 2025 à travers les structures de santé ayant transmis leurs données. Un chiffre qui sonne comme un avertissement et confirme l'ampleur d'un phénomène devenu un véritable enjeu de santé publique.

L'analyse des données épidémiologiques met en évidence une vulnérabilité accrue des tout-petits. Les enfants de 0 à 4 ans représentent à eux seuls 36,45 % des cas recensés. Ils sont suivis par la tranche d'âge des 10-15 ans, qui concentre 34,99 % des accidents déclarés. Le rapport souligne également une prédominance masculine, les garçons étant davantage concernés que les filles. Cette surexposition des plus jeunes s'explique notamment par leur stade de développement : apprentissage de la marche, curiosité naturelle, exploration constante de leur environnement. Autant de comportements normaux qui, en l'absence d'un encadrement strict, peuvent les exposer à de multiples dangers domestiques.

La typologie des accidents confirme une tendance constante : les chutes arrivent largement en tête, représentant 42,19 % des cas. Elles sont suivies par les blessures (29,96 %), les brûlures cutanées (8 %), les accidents liés aux corps étrangers (8,46 %) et l'ingestion de produits toxiques ou caustiques (2,74 %)

Cuisine, salle de bain, escaliers, jardin ou salon, aucun espace du domicile n'est totalement épargné. Objets tranchants, produits ménagers, médicaments mal rangés ou liquides brûlants figurent parmi les principaux facteurs de risque identifiés.

En 2025, l'incidence des accidents domestiques chez les 0-15 ans s'établit à 3 564 cas pour 100 000 enfants. Si le document note une baisse progressive jusqu'en 2014, suivie d'une stabilisation à partir de 2016, les chiffres restent néanmoins préoccupants.

A l'échelle mondiale, les accidents domestiques constituent l'une des principales causes de blessures graves, d'hospitalisation et parfois de décès chez l'enfant. L'Algérie ne fait pas exception à cette réalité.

Pour les experts de l'INSP, la prévention ne peut reposer sur un seul acteur. Elle nécessite une approche multidimensionnelle impliquant les pouvoirs publics, les ministères concernés, les secteurs industriels (bâtiment, équipements ménagers, jouets, produits d'entretien), les professionnels de santé, les éducateurs, ainsi que les parents eux-mêmes. L'objectif est de sécuriser l'environnement domestique et agir à la source pour réduire les risques.

Le Dr Lazazi Attig, médecin épidémiologiste chargée du dossier des incidents domestiques à l'INSP, distingue deux niveaux d'intervention. Il s'agit, en premier lieu, de la prévention primaire qui vise à agir en amont, avant la survenue de l'accident. Elle passe par le renforcement des normes de sécurité, la réglementation des produits et l'installation de dispositifs de protection adaptés. La prévention secondaire intervient, quant à elle, à un stade précoce afin de limiter les complications et les séquelles. Elle repose sur le dépistage rapide et une prise en charge efficace.

Au-delà des dispositifs réglementaires, l'éducation et la sensibilisation occupent une place centrale. Informer les parents et, lorsque cela est possible, les enfants eux-mêmes, demeure un levier déterminant.

Les spécialistes relèvent que certains parents sous-estiment la curiosité et les capacités motrices de leur enfant, tout en surestimant leur propre capacité à anticiper les dangers. Une meilleure connaissance du développement psychomoteur permettrait pourtant d'identifier plus efficacement les situations à risque.

Chaque année, des campagnes d'information sont déployées via les médias, l'affichage public et des programmes éducatifs afin d'encourager une prise de conscience durable.

Les experts sont unanimes, la supervision constante des adultes reste le facteur-clé dans la prévention des accidents domestiques, en particulier chez les enfants en bas âge. Sensibiliser l'ensemble de l'entourage familial aux mesures de sécurité mises en place au domicile s'avère également indispensable.

Lynda Louifi

PRÉVENTION DU DIABÈTE ET DE LA DROGUE

L'engagement du CRA

LE CROISSANT-ROUGE algérien (CRA) a annoncé le lancement d'une vaste campagne nationale de sensibilisation en ce mois de ramadan, dédiée à la prévention contre la drogue, les risques de dépendance, ainsi qu'à la sensibilisation au diabète et aux moyens de s'en prémunir, et ce à l'échelle du territoire national. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du CRA.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à préserver la santé publique et à encourager la culture de la prévention au sein de la société. C'est ainsi que le CRA ambitionne de sensibiliser les citoyens aux dangers liés à la consommation de drogues, tout en promouvant l'adoption de comportements favorables à la prévention du diabète. Cette campagne intervient dans un contexte marqué par les particularités sanitaires et sociales du mois de ramadan, période durant laquelle «l'adoption d'habitudes alimentaires équilibrées et d'un mode de vie sain revêt une importance particulière, notamment pour les personnes atteintes de diabète «, selon le CRA.

Mais aussi et surtout, l'opération vise à intensifier les actions de sensibilisation destinées à protéger les jeunes contre «les risques d'addiction et les différentes formes de fléaux sociaux susceptibles de menacer la cohésion et la sécurité de la société «, précise-t-on dans la même source. Dans ce cadre, il est rapporté que les volontaires du Croissant-Rouge algérien, mobilisés à travers les comités de wilaya et de commune, mèneront des sorties de terrain et organiseront des campagnes de sensibilisation dans différents espaces publics. Les actions cibleront surtout «les quartiers résidentiels, les structures et institutions de jeunesse, ainsi que les restaurants et les espaces de restauration destinés aux jeûneurs, à travers l'ensemble du territoire national «, apprend-on du communiqué.

Le Croissant-Rouge algérien a précisé que ces activités ont pour objectif de sensibiliser davantage aux dangers de «la consommation de drogues « et à «ses conséquences sanitaires, psychologiques et sociales «, tout en promouvant la culture de la prévention et la responsabilité individuelle.

Concernant la prévention du diabète, des conseils sanitaires et des orientations préventives seront dispensés aux citoyens, portant notamment sur l'alimentation équilibrée durant le mois de ramadan, l'importance du dépistage précoce et la nécessité d'un suivi médical régulier. Dans ce contexte général, la campagne prévoit la réalisation d'opérations de mesure du taux de glycémie auprès des citoyens, la distribution de supports d'information et de brochures de sensibilisation, de même que l'organisation de rencontres animées par des spécialistes des domaines sanitaire et social. Par le biais de cette initiative, le CRA réaffirme son engagement humanitaire en accompagnant les citoyens durant le mois sacré de ramadan, selon les termes mêmes du communiqué. L'organisation a, par ailleurs, appelé l'ensemble des citoyens, les restaurateurs, comme les partenaires locaux, à «s'impliquer activement dans la réussite de cette campagne nationale et à contribuer à la diffusion de la culture de sensibilisation sanitaire, en adéquation avec les valeurs de solidarité et d'entraide propres au mois de ramadan «, a conclu le communiqué.

Khalil Aouir

SIDI BEL-ABBES

La gestion de l'eau confiée à l'ADE

LA WILAYA de Sidi Bel-Abbes a franchi une nouvelle étape dans la modernisation du service public de l'eau avec la signature d'une convention transférant sa gestion à l'unité locale de Algérienne des Eaux, dans le but d'améliorer la qualité des prestations et d'assurer une distribution plus efficace et équitable à travers l'ensemble du territoire. C'est ce qu'a indiqué, hier, la cellule de communication de la wilaya.

La même source a précisé que cette convention, signée hier sous la supervision du wali, M. Kamel Hadji, concerne les communes de Tighalimet, Dhaya, Makkedra, Oued Sefioun, El Messaid, Aïn Adden et Tafessour, alors que la gestion du service de l'eau était auparavant assurée par les communes concernées.

En vertu de cette mesure, l'ensemble des communes de la wilaya sera désormais intégré dans un mode de gestion unifié sous la supervision de l'unité de Sidi Bel-Abbes de l'Algérienne des Eaux. Il s'agit d'une étape importante visant à améliorer le service public et à renforcer l'efficacité de la gestion technique et administrative, ainsi qu'à assurer un équilibre dans la répartition des ressources et garantir la continuité et la qualité de l'approvisionnement en eau potable sur l'ensemble du territoire de la wilaya.

Dans le cadre du soutien et de l'accompagnement des établissements publics et du renforcement de leur capacité opérationnelle, le wali a également présidé, à cette occasion, la cérémonie de remise de six véhicules utilitaires et de deux camions au profit de l'unité de Sidi Bel-Abbes de l'Algérienne des Eaux, selon la même source.

Ces nouveaux moyens devraient renforcer les capacités d'intervention sur le terrain et permettre une prise en charge rapide des préoccupations des citoyens, notamment en ce qui concerne les travaux de maintenance, de réparation et les interventions d'urgence. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Hadji a affirmé que ces équipements contribueront à améliorer le rendement du service public et la qualité des prestations, tout en garantissant la continuité de l'approvisionnement en eau potable dans les meilleures conditions au profit des citoyens, conclut la même source.

R. R.

ORAN

Accélération tous azimuts des projets publics

L'accélération des projets publics à Oran constitue une priorité des autorités locales, qui poursuivent le suivi de plusieurs chantiers durant cette semaine dans les secteurs de la jeunesse et des sports, de la justice, de la sûreté nationale et de l'énergie.



Cette démarche vise à garantir le respect des délais, à améliorer la qualité des réalisations et à lever les obstacles techniques ou administratifs entravant l'achèvement des projets, afin de renforcer les infrastructures publiques et d'améliorer le cadre de vie des citoyens.

Dans le secteur de la jeunesse et des sports, l'attention a été portée sur les projets d'infrastructures sportives de proximité. Les travaux de transformation d'un marché couvert en salle de sport à Hassi Bounif affichent un taux d'avancement de 90 %, avec une réception prévue dans un délai estimé à quinze jours. Cette structure offrira un espace dédié aux jeunes pour la pratique des sports en salle et le développement des activités sportives locales.

Par ailleurs, les entreprises chargées de la réalisation d'un stade communal en gazon synthétique à El Braya ont été appelées à respecter strictement les normes techniques requises, notamment la qualité des matériaux utilisés, afin de garantir la sécurité des sportifs et des jeunes usagers.

Les travaux de réhabilitation de la salle omnisports du complexe sportif du 18 Février à Es Sénia se poursuivent avec le renouvellement du revêtement synthétique de l'aire de jeu, dans le cadre de la modernisation des infrastructures sportives de proximité. Dans le même contexte, un complexe sportif de proximité à Aïn El Beïda affiche un taux d'avancement de 95 %. Les autorités appellent à accélérer le rythme des travaux afin d'assurer sa réception prochaine. Un projet de piscine de proximité est également en cours de réalisation dans le quartier Bouamama à Oran, pour renforcer les infrastructures dédiées à la natation.

Sur un autre plan, les projets des secteurs de la justice et de la sûreté nationale bénéficient d'un accompagnement continu visant à lever les contraintes techniques et administratives susceptibles de retarder leur réalisation, afin d'assurer leur exploitation dans les meilleures conditions dès leur réception.

Dans le secteur de l'énergie, les opérations de raccordement au gaz naturel dans les communes de la wilaya ont atteint 100 %, tandis que l'avancement des travaux de raccordement au réseau électrique s'établit à 80 %. Les autorités locales poursuivent le suivi de terrain des projets stratégiques liés à l'amélioration des services énergétiques destinés aux citoyens et au renforcement de l'alimentation énergétique des zones urbaines.

Brahim Mazi

PREMIÈRE DÉCADE DE RAMADAN

Près de 2 900 opérations de contrôles à Tizi Ouzou

LE RENFORCEMENT des contrôles pour veiller au respect des règles d'hygiène et aux prix, la facturation des produits destinés à la commercialisation et autres aspects en corrélation avec l'activité commerciale ont été suivis avec rigueur par la direction du commerce de la wilaya de Tizi Ouzou depuis le début du ramadan. La preuve en est faite par des données chiffrées. Selon un communiqué des services du commerce, à la fin de la première décade de ce mois sacré de ramadhan, ils ont effectué 2 899 interventions de contrôle. Ces opérations ont permis de constater 105 infractions et d'établir 5 procès-verbaux lesquels ont été transmis à la justice.

Les agents inspecteurs ont également proposé la fermeture administrative de 13 locaux commerciaux et procédé à la saisie de plusieurs tonnes de marchandises d'une valeur estimée à 479 862 DA. Dix-huit échantillons ont, par ailleurs, été prélevés à des fins d'analyses en laboratoire.

Dans le domaine du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, et toujours selon les termes du communiqué, 645 interventions ont été enregistrées, ayant conduit à la constatation de 27 infractions et à l'établissement de 27 procès-verbaux à caractère judiciaire, ainsi qu'à la proposition de fermeture de cinq commerces. Les infractions relevées portent principalement sur le non-respect des règles d'hygiène, la commercialisation de produits impropres à la consommation, le défaut de contrôle interne, l'absence d'information du consommateur et le non-respect des normes de sécurité des produits.

S'agissant du contrôle des pratiques commerciales, 2 254 interventions ont été menées, aboutissant à l'établissement de 78 procès-verbaux judiciaires et à la fermeture de huit locaux. Le montant des transactions non facturées a été estimé par les inspecteurs de la direction du commerce à 117 510 DA. Les infractions constatées concernent notamment des registres de commerce expirés, l'exercice d'activités sans autorisation régulière, le défaut d'affichage des prix et l'absence de registre de commerce.

Le communiqué relève par ailleurs que 32 marchés de proximité ont été organisés à travers les différentes communes de la wilaya, avec la participation de 582 opérateurs économiques. Une caravane d'approvisionnement a également été déployée dans 24 communes, mobilisant 13 opérateurs et assurant la distribution de 40 tonnes de produits de large consommation durant ce mois sacré.

Saïd Tissegouine

Le chef Linda Larbi, uneFranco-Algérienne avertie passionnée de pâtisseries françaises et de gâteaux algériens, nous invite dans sa cuisine, son univers pour mieux nous transmettre le plaisir de son héritage culinaire familial algérien durant tout le mois sacré.

http://www.la-cuisine-de-mes-racines.com.



VELOUTÉ DE CAROTTES... GINGEMBRE ET POMME

Voilà un savoureux Velouté de carottes. Un potage très onctueux à base de Carotte, Gingembre et pomme granny frais pour un concentré de vitamines et de saveurs. Cette soupe veloutée aux carottes sucré/salé parfumée aux aromates et épices avec des fines herbes (menthe fraîche, curry, cannelle) flattera le palais des gourmets pour un repas raffiné et léger.

INGRÉDIENTS:



2carottes
1oignon
1pomme granny
1/2tomate
10g de gingembre
1cc de curry en poudre
1cc de cannelle en poudre
1/2cc de poivre
1cube de légumes-2cà soupe de sucre
15cl de crème liquide
10g de beurre
1/2 bouquet de menthe fraîche.

Préparation:

Faites caraméliser l'oignon avec le sucre dans un wok à feu doux
Ajoutez tout les légumes cités épluchés en morceaux sauf la pomme et puis ajoutez le cube de légumes et 1 litre d\'eau et faites cuire 20minutes.
Ajoutez la moitié de la pomme coupée en dès dans le potage et puis le gingembre haché, le curry, le poivre et la menthe et laissez cuire 10minutes mixez finement le potage.
Ajoutez le beurre et la crème et mélangez servir avec le reste de pomme coupée en quartier préalablement caramélisée avec un peu de sucre dans une poêle.

CRUMBLE DE COURGETTES ET DE FROMAGE DE CHÈVRE

INGRÉDIENTS:

1grosse courgette coupée en rondelles et blanchit.
1 bûche de chèvre coupée en rondelles.
Sel et poivre.
Pour le crumble.
140 g de farine.
70g de beurre coupés en dès.
4 cas d'huile d'olive.
Herbes de provence et persil haché.
Sel.

PRÉPARATION:

Disposez les rondelles de courgettes dans les petits plat allant au four préalablement beurrés et puis par dessus une couche de rondelles de fromage et puis une autre couche de rondelles de courgettes. Dans un saladier mettre la farine, les herbes de provence et le persil, les dès de beurre, le sel et puis l'huile d'olive. Malaxez le tout au bout des doigts pour avoir une sorte de semoule, la répartir sur les courgettes et enfournez au four chaud à 200°c pendant 20min, servir chaud. Je vous souhaite une très belle réalisation et très bonne dégustation!
3e ouv

SABLÉS ULTRA FONDANT À LA CONFITURE

Je vous propose une jolie recette de sablés ultra fondant à la confiture avec une jolie présentation qui fera son petit effet sur vos plateaux de l'Aïd ; des sablés qui combleront les papilles des plus gourmands suivez moi pour la recette de ses sablés ultra fondant à la confiture

Ingrédients



Pour 20 sablés de forme carrée de 6 cm
250g de beurre
125g de sucre glace
3 jaunes d'œufs
1cc d'extrait de vanille
450g de farine
50g de maïzena
6g de levure chimique

Pour la finition:
Sucre glace
Confiture fraise ou autre.

Procédé

Crémez le beurre avec le sucre et ajouter les jaunes un par un en mélangeant à chaque ajout et ajouter la vanille.
Ajoutez la farine, la maïzena et la levure chimique et ramasser la pâte corser-la 2 ou 3 fois avec la paume de la main sans la pétrir et réservez-la au frais sous un film alimentaire pendant 30min au moins.
Etalez la pâte sur un plan fariné sur une épaisseur de 5mm et à l'aide d'un emporte pièce carré coupez dans la pâte des carré et puis soulever-les avec une spatule et dressez-les sur une plaque graissée et farinée ou chemisée
Sur la moitié des carrés de pâte, découpez à l'aide de l'emporte pièce larme* ou feuille * 4 trou.
Enfournez dans un four chaud à 180°c pendant 12 voir 15 min et laisser refroidir complètement.
Saupoudrez les sablés toués de sucre glace. Garnir vos sablés de confiture en les collant laissez sécher quelques heures

MCHEWEK AUX AMANDES

Le Mchewek ce gâteau algérien traditionnel qu'on peut réaliser pour l'Aid et qui fait partie de la longue liste des délices sucrés algérien; une recette de mchewek à la portée de tout le monde facile et rapide qui préconise que quelques minutes de préparation et de cuisson idéal pour les novices rien de tel pour se familiariser avec ces douceurs typiquement algériennes.

INGRÉDIENTS

300g d'amandes moulus.
150g de sucre fin(ou sucre semoule tamisée)
Le zeste d'un citron.
1 œuf et 1 jaune D'œuf
1cc d'extrait de vanille.

Pour l'enrobage:



80g d'amandes effilées
1cc d'eau de fleur d'oranger
1 blanc d'œuf
10 cerises confites.

Procédé

Préchauffez le four à 180°c
Mélangez les amandes moulues, le sucre fin, l'extrait de vanille et le zeste de citron.
Ajoutez l'œuf et le jaune d'œuf et ramassez la pâte vous obtiendrez une pâte molle.
Formez des boules de 3cm de diamètre et de 25g chacune environ
Battez le blanc d'œuf et l'eau de fleur d'oranger légèrement et y plongez dedans les boules d'amandes.
Concassez grossièrement les amandes effilées et enrobez les boules d'amandes dans les amandes effilées.
Faites un trou sur chaque boule et enfoncez une demi-cerise confite.
Disposez les mchewek sur une plaque allant au four recouverte d'un papier de cuisson et enfournez pour 12 à 15 min ils ne doivent pas durcirent (au contact de l'air ils durciront)
Laissez complètement refroidir avant de les manipuler ils se conservent parfaitement dans une boite hermétique à servir à tout moment avec un bon thé à la menthe.

LE CONSEIL DU JOUR PAR LE : DOCTEUR MESSAOUDI-BENBOUALIA LYNDA*

Comment améliorer sa glycémie pendant le mois de jeun ?

- Lutter contre l'obésité, la perte de poids améliore la glycémie, à raison de 1 à 2 kg par mois, en évitant les régimes restrictifs qui peuvent déséquilibrer le diabète.
-Penser à une activité physique quotidienne, en évitant les sports de force (musculation) et opter pour les sports d'endurances, marche, course à pied...
-Limiter les produits sucrés, confiseries, sodas et jus de fruits...
-Choisir des aliments qui ne contiennent pas de glucides c'est le cas des aliments riches en protéines qui n'augmentent pas le taux de glycémie, comme le poulet, la dinde, les œufs durs, le poisson ou des aliments très pauvres en glucides soit les légumes crus tomates crues, radis, concombre.
-Dans le plat principal, mettre une viande maigre ou poisson en associant les légumes (haricots verts, courgettes, courge, épinards, choux, brocolis, oignons, ail, poivron rouge...) avec les féculents (pates, pomme de terre, haricots secs ou riz...), cela permet d'avoir une alimentation riche en fibres et de ralentir la digestion de l'ensemble du repas.
- Savoir que la plante de curcuma a d'excellentes vertus sur notre santé, hormis ses effets antioxydantes, elle a le privilège de réguler la glycémie.
-Quelques noix par jour ne peut être qu'une consommation bénéfique pour la santé. Les noix ont un rôle protecteur contre les maladies cardiovasculaires.
-Limiter l'apport de fruits, pas plus de 2 par jour, sachant qu' un fruit comporte 4 morceaux de sucres
- Consommer les graisses végétales, comme l'huile d'olive ou lhuile de colza pour une meilleure prévention des maladies cardiovasculaires.
-Les laitages sont importants dans la diététique du diabétique. Préférer les laitages nature, très pauvres en glucides à savoir des yaought ou du fromage.
-Avoir des repas réguliers.

*ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE DU SPORT RACHID HARRAEUIG. DELY IBRAHIM. ALGER

BOUKALA EL YOUM

Ya kayddine el chemou3 adou chem3a kaydouha, balak al ghayeb i3oude wel farha n'3awdouha.
« Vous qui tenez les chandelles, prenez une bougie, laissez-la brûler, celui qui est absent reviendra peut-être ; et lui et moi, revivrons la joie »



RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE, FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE

Par Cheikh Tahar Badaoui



Mais le consensus sur la sémantique n'était pas le seul préalable à définir pour lever le voile sur certains vocables et certaines allusions historiques du Saint Coran. Il y eut question de Prophètes bibliques, de personnages historiques tels Alexandre le Grand, de peuplades antiques anéanties telles 'Ad et Thamûd, de persécutions par les Chrétiens de l'Arabie du Sud (Royaume yéménite), des Pharaons, des tribulations des Israélites sans compter les mentions de concepts religieux ,étrangers à la mentalité des idolâtres et sur lesquels, seuls les doctes personnages versés dans les Ecritures judéo-chrétiennes pouvaient renseigner à défaut du Prophète lui-même auquel il avait été prescrit d'expliquer aux hommes le Message divin.

Ses compagnons, Son entourage, les nouveaux convertis l'interrogeaient avec d'autant plus d'empressement qu'ils ne pouvaient se fier à leurs connaissances personnelles ni à leurs seules aptitudes.

Le Saint Coran met lui-même en garde les fidèles contre les suppositions infondées, les questions superflues, les conjectures qui faussent bien souvent la vérité et constituent par là même une source de péchés (Sourate dite «Jonas » ou « Yûnus ») Verset 36.

Aussi, dès le début de l'Islam, le « Tafsir » (commentaire ou interprétation du Saint Coran) devint-il un terme technique désignant l'exégèse. Les premiers questionneurs zélés, et de plus en plus nombreux étaient d'abord les proches parents du Prophète, que Dieu Le bénisse et Le comble de Sa Grâce, en particulier ses deux cousins : l'éminent Imam 'Ali Ibn Abi Tâlib (gendre de l'Envoyé de Dieu et future 4e calife) et 'Abdullah Ibn 'Abbas qu'il avait recueilli tous deux chez Lui. Ils furent témoins de toutes les phases de la Prédication et reçurent en premier lieu son enseignement.

Témoins et questionneurs furent aussi des compagnons du Prophète qui avaient partagé Son sort dès le début de la Révélation et qui donnèrent le meilleur d'eux-mêmes pour faire triompher l'Islam sur le polythéisme, tels Abu Bakr, 'Umar, 'Uthmane, Talhâ, Zubeïr, Sa'ad, Saïd et tant d'autres encore. Certains parmi ces derniers furent, Sa vie durant, Ses gardes du corps, Ses serviteurs ou Ses familiers et c'est le cas de Abdullah Ibn Mess'aoud, Ubay Ibn Kaa'b, Abu Huraïra etc. non seulement ils étaient au courant de la Révélation, de l'enseignement et des propos du Prophète, à ce sujet, mais encore des moments , des lieux et des circonstances de la révélation des Versets. Les précisions qu'ils fournirent à ce sujet donnèrent naissance à une discipline qui sera alors et ultérieurement une source d'information pour le « Tafsir » connu sous le titre de « Causes de la Révélation ».

A la connaissance des causes et des circonstances de la Révélation, devait s'ajouter une autre discipline, devenue classique en matière de droit et de théologie : l'abrogation de certains versets et leur remplacement par d'autres versets au cours de la transmission du Message divin par le Prophète lui-même. C'est à cela que le Saint Coran fût allusion dans la Sourate dite « La Vache » Verset 106 : « Si Nous abrogeons un Verset quelconque ou que Nous le fassions oublier, Nous en apportons un meilleur ou un semblable. Ne sais-Tu pas qu'Allah est Omnipotent ? ». Cette discipline devait contribuer à l'éclairage de l'exégèse, comme source d'information.

Mais si on pouvait à la rigueur résoudre le problème de la forme, au point de vue langue, contexte historique, circonstances et déroulement de la Révélation, une autre difficulté et non des moindres, devait être aplanie liée, celle là, au passage d'un climat et d'un milieu idolâtres, à l'instauration d'un milieu monothéiste tout nouveau. Il fallait à cet effet, gloser et développer certains points, ayant une grande importance dogmatique, juridique, rituelle.

Force fût de mettre à contribution le Saint Coran dont beaucoup de Versets expliquent ou complètent d'autres Versets et c'est le cas de ceux ayant trait à la création de l'Univers, à l'origine de la vie, à l'apparition de l'homme sur terre, à la vocation de celui-ci, son errance, sa nature ingrate, au devenir et à la fin du monde, au Paradis, à l'Enfer, à la bonne action, aux péchés ; des Versets d'importance prophétologique, surtout ceux concernant les « Ahl Al'Azm » ou Prophètes Missionnaires tels Noé, Abraham, Moïse, Jésus ou de ceux qui avaient gravité autour de chacun de ces Prophètes comme Haroun (frère de Moïse), la Mère Virginale (Sainte Marie), les apôtres de Jésus etc.

On fit évidemment appel aux autres sources monothéistes. Théoriquement les Ecritures antérieures, la Torah et l'Evangile en la foi desquels le Saint Coran avait fait pour le musulman une obligation ainsi dans la Sourate dite « la Vache » Verset 4 : « Ceux qui croient à Ce qui T'a été descendu (révélé) et à Ce qui a été révélé avant Toi, et qui croient fermement à la vie future, » pouvaient fournir une information aussi abondante que détaillée. Mais cette source fût tout au moins au début récusée.

Le Saint Prophète Salut Divin Sur Lui avait dit en ce sens : « Lorsque les Juifs et les Chrétiens vous entretiennent de leurs Ecritures, ne considérez guère leurs propos, ni vrais ni mensongers. ». Tant que le Prophète était vivant, ces difficultés pouvaient être facilement surmontées. Mais au lendemain de Son décès, il fallait de toute urgence combler une telle perte documentaire et ce d'autant plus que l'aire de l'Islam s'étendait de plus en plus à travers les peuples et les continents.

Sous les quatre premiers Califes : Abu Bakr, 'Umar, 'Uthman et 'Ali que Dieu agréé leurs âmes, l'Islam connut une expansion politique et religieuse inattendue, non seulement en Arabie mais aussi en Afrique et en Asie au détriment des plus grands Empires d'alors : l'Empire sassanide et l'Empire byzantin. Or, les millions d'adeptes convertis à la religion musulmane , n'étaient pas arabophones, c'étaient des « 'Adjem », (ethnie non arabe), auxquels il fallait expliquer le Saint Coran non seulement au point de vue langue mais encore sur le plan du dogme, de la loi, du rituel et du comportement dans la vie quotidienne. En outre, il n'était plus question seulement du peuple arabe mais d'une Communauté formée d'ores et déjà, de peuples fort hétérogènes, sur les plan ethnique, linguistique et sociologique, cependant, tous frères et sœurs en Dieu.

C'est dans de telles conditions philologiques, culturelles, historiques et ethnologiques que l'exégèse coranique prit naissance et qu'on s'efforçât de dévoiler le contenu du Message.

L' UNIVERSALITE DU CORAN

Le Saint Coran s'adresse à l'Humanité entière sans distinction de race, ni de région, ni même d'époque : de plus Il cherche à guider l'homme dans tous les domaines de sa vie, spirituel, temporel, individuel et collectif. On y trouve des directives de comportement personnel pour un Chef d'Etat, comme pour un simple sujet, pour les riches comme pour les pauvres en mettant l'accent ici sur l'injonction coranique de nature à interdire toute exploitation de l'homme par l'homme, du fait notamment de l'accumulation du capital, d'autant plus que la pauvreté, tant haïe par l'Islam, n'est guère un phénomène naturel mais malheureusement un phénomène social, créé par la lutte des classes.

Ce phénomène qui ne saurait être nullement héréditaire, par conséquent transmissible de père en fils et que le Saint Coran récuse énergiquement de la manière que voici : « Le butin provenant (des biens) des habitants des cités, qu'Allah a accordés sans combat à Son Messager, appartient à Allah, au Messager, aux proches parents (du Saint Prophète) aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs en détresse, afin que ceux là (ces richesses), ne circulent pas exclusivement parmi les riches d'entre vous.

Obéissez au Messager : prenez ce qu'Il vous donne et abstenez vous de ce qu'Il vous interdit, et craignez Allah ! Allah est fort sévère en châtiment. » (Sourate dite « Al-Hashr » ou « l'Exode » Verset 7.). S'ajoutent des recommandations pour la guerre comme pour la paix, pour la culture spirituelle comme pour le commerce et le bien être matériel.

Le Saint Coran cherche principalement à développer chez l'individu sa personnalité, en sa qualité de représentant de Dieu sur terre. Ainsi, chacun est responsable personnellement devant son Créateur. Visant cette finalité, le Saint Coran, non seulement commande mais aussi cherche à convaincre :

Il fait appel à la raison de l'homme, incite à la réflexion, à la recherche scientifique, au voyage dans tous les coins du monde pour le savoir et l'épanouissement de toute nature, à l'extraction et l'exploitation rationnelle et optimale des ressources naturelles terrestres soient-elles, maritimes ou spatiales et surtout à leur répartition juste et équitable entre les hommes, etc.,et rend hommage aux hommes de sciences de la façon suivante : « Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. » Verset 29 de la Sourate dite « le Créateur » ou « Fâtir ».

En outre, le Saint Coran relate des histoires, des paraboles, des métaphores. De plus, on y trouve des précisions sur les attributs de Dieu qui est Unique, Créateur de tout ; Omniscient, Omnipotent, Juste, Miséricordieux etc. Capable de nous ressusciter après la mort et de demander à chacun de Lui rendre des comptes, c'est-à-dire nos comptes dans ce bas monde.

Le Saint Coran consacre également tout un enseignement sur la manière de louer et d'implorer Dieu, sur les devoirs de l'homme, « cet animal pensant », vis-à-vis de Dieu, des autres créatures et de soi-même. En d'autres termes, nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes, mais à notre Seigneur qui nous a investi de la mission sublime de le représenter sur terre avec amour et justice et pour laquelle il nous a doté de bienfaits qu'on ne peut quantifier et dont nous devons assurer la bonne utilisation et la bonne protection pour le bien être de tous.

Ce Livre sacré dicte des règles à suivre dans le domaines social, règles afférentes par exemple aux relations commerciales, au statut personnel (mariage, divorce, adoption, allaitement, héritage,) arbitrage (familial et autre), droit pénal, droit international et ainsi de suite… Quand bien même Il ne saurait être un livre au sens banal du terme, Il est la collection des Paroles de Dieu, révélées, de temps à autre pendant vingt trois années au Sceau des Messagers, Salut Divin Sur Lui, envoyé par Lui auprès des hommes.

La croyance aux Anges et ses mérites



Notre univers englobe beaucoup de créatures qu'ils soient visibles pour nous ou invisibles. Et cela ne prouve que la grandeur du Créateur Suprême, exalté soit-Il, Sa force et Son pouvoir, Lui Qui crée ce qu'Il veut, comme Il veut et quand Il veut.

Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « Ton Seigneur crée ce qu'Il veut et Il choisit; il ne leur a jamais appartenu de choisir. Gloire à Allah! Il transcende ce qu'ils associent à Lui! » (Coran 28/68)

Allah a créé les êtres humains et les Djinns pour L'adorer (sens du verset) : « Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent.» (Coran 51/56).

Contrairement aux humains et aux Djinns, les anges sont des créatures d'Allah qui remplissent leur devoir sans jamais commettre de péché. Allah les a créés parfaits et ils vivent dans une autre dimension que les hommes.

Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : «Et ceux qui se trouvent près de Lui ne ressentent aucune humiliation à L'adorer, et ils ne s'en lassent jamais. Ils Le glorifient nuit et jour sans jamais faiblir. » (Coran 21/ 20)

Allah a assigné une tâche particulière à chacun d'entre eux et il s'en acquitte avec précision.

Il incombe à un vrai musulman de croire et d'accepter tout ce qu'Allah, Exalté soit-Il, et Son Prophète (sws) nous informent. Les fondements de la foi islamique, nous ordonnent de croire fermement en Allah, en Ses anges, en Ses livres, en Ses Messagers, au Jour du Jugement et au Destin qu'il soit bon ou mauvais. Ainsi la croyance aux Anges est l'un des piliers de la foi musulmane.

La croyance aux anges et ses mérites :

- Nous croyons aux anges d'Allah, le Très-Haut, et qu'ils sont :

« ...des serviteurs honorés * Ils ne devancent pas Son commandement et agissent selon Son ordre.» (Coran 21/ 26, 27)

- Allah le Tés-Haut les a créés ; ils Lui vouent une adoration et Lui obéissent: « Ils ne se considèrent point trop grands pour L'adorer et ne s'en lassent pas * Ils exaltent Sa gloire nuit et jour et ne s'interrompent pas. » (Coran 19/ 20)

- Allah les a cachés de nos regards ; nous ne les voyons donc pas, mais il arrive qu'Il les dévoile à certains de Ses serviteurs. Le Prophète () a vu l'ange Gabriel sous sa vraie forme : il avait six cents ailes et cachait tout l'horizon. En d'autres circonstances, l'ange Gabriel se présenta sous la forme d'un homme parfait. Lorsqu'il vînt à Marie, Mariam, elle lui parla et lui aussi lui parla. Et il vînt aussi voir le Prophète () sous la forme d'un homme que personne ne connaissait, alors que les Compagnons se trouvaient présents. On ne décelait aucune trace visible de voyage sur lui ; il était vêtu de blanc vif et ses cheveux étaient très noirs. Il s'assît auprès du Prophète () plaça ses genoux contre les siens et posa la paume de ses mains sur ses cuisses; il lui parla et le Prophète () lui répondit. Le Prophète informa ensuite ses Compagnons que c'était l'ange Gabriel, Djibril, [venu pour les informer sur leur religion. (Hadith rapporté par Mouslim d'après Omar ibn Al-Khattab)

- Nous croyons qu'Allah le Très-Haut a chargé certains de Ses anges tâches particulières qu'ils accomplissent avec perfection. L'ange Gabriel, Djibril, est chargé de la révélation. Il l'a fait descendre sur l'ordre d'Allah (exalté soit-Il) à quiconque Il veut parmi Ses Prophètes et Messagers.

Michaël est chargé de la pluie et de la végétation. Israfil est chargé de souffler dans la Trompe à deux reprises, le premier souffle se suivra de la fin du monde et le second de la Résurrection. L'ange de la Mort, Malak-Al-Mawt, est chargé de prendre les âmes des gens lors de la mort. L'ange des montagnes a pour rôle de s'en occuper. Malik est le gardien de l'Enfer. Parmi eux également, certains sont chargés des embryons dans les matrices ; d'autres, chargés de protéger les fils d'Adam, d'autres sont chargés d'inscrire leurs œuvres. Il y en a deux pour chacun d'entre nous : « ... Un assis à droite, et un à gauche, ils recueillent * Il ne prononce pas une parole sans avoir auprès de lui un observateur prêt à l'inscrire.» (Coran 17/18). Et d'autres chargés d'interroger le mort dans sa tombe. Deux anges viennent le questionner sur son Dieu, sa religion et son Prophète, alors : « Allah affermira les croyants par une parole ferme dans la vie présente et dans l'au-delà. Tandis qu'Il égare les injustes. Et Allah fait ce qu'Il veut.» (Coran 14/27) c'est-à-dire qu'ils répondront juste aux questions posées par les anges. Et parmi eux aussi, les anges au service des gens du Paradis : « Les anges entreront chez eux de chaque porte * Paix sur vous pour ce que vous avez enduré. Alors, quelle est belle, votre ultime demeure ! » (Coran 23/24)

Les avantages de la croyance aux Anges :

- Reconnaître la grandeur de leur Créateur, exalté soit-Il, Sa force et Son pouvoir ;

-Etre reconnaissant envers Allah car Il veille sur Ses créatures, en leur accordant des anges qui les protègent, certains qui écrivent leurs actions, d'autres qui leur sont bénéfiques de différentes manières ;

- Aimer les anges pour tout ce qu'ils accomplissent, en commençant par l'adoration parfaite qu'ils vouent à Allah le Très-Haut et aussi les invocations qu'ils Lui adressent afin d'expier les péchés des croyants.

LES FEMMES QUI ONT MARQUÉ LE MONDE MUSULMAN

Nana Asma'u, l'indépendante

LE PARCOURS de Nana Asma'u est la preuve éclatante de l'indépendance des femmes musulmanes sous le Califat de Sokoto qui se déployait dans le nord du Nigéria au début du 19ème siècle. Fille du calife, étudiante à la prestigieuse Qadiriyyah, elle documenta avec abnégation les batailles de Fulani et fut le témoin privilégié de la révolution que mena son père. Plus de 60 travaux (dont beaucoup de recueils de poésie écrits en arabe) nous sont parvenus de ses 40 ans d'activité littéraire. En plus de ses penchants pour la poésie, Nana Asma'u était savante en Islam. La femme de lettres a dédié une grande partie de sa vie à l'éducation religieuse des femmes du califat.

PAGE ANIMÉE PAR AMEL SAIDI

LES VERTUS ET MÉRITES DE LA MOSQUÉE AL-AQSÂ (II)



LA MOSQUÉE al-Aqsâ était la Qibla de la plupart des prophètes avant que vienne leur Sceau, c'est-à-dire Mohammed (sws), et la première Qibla de notre Prophète (sws), et ce, durant environ quatorze années, soit du début de la révélation jusqu'au seizième ou dix-septième mois après la Higra. L'imam Ahmed rapporte dans son Musnad cette parole d'Ibn 'Abbâs (Radhia Allahou Anhouma) : « Lorsque le Messager d'Allah était à La Mecque, il priait en direction de la mosquée al-Aqsâ alors que la Ka'ba était face à lui, puis seize mois après avoir émigré vers Médine il commença à se tourner vers la Ka'ba pour prier ».

-Notons en sus que la mosquée al-Aqsâ fut la destination du voyage nocturne (al-Isrâ` du Prophète (sws) comme cela est d'ailleurs clairement indiqué dans le verset suivant : « Gloire et Pureté à Celui qui de nuit fit voyager Son serviteur [Mohammed] de la mosquée al-Aqsâ dont Nous avons béni l'alentour afin de lui faire voir de Nos merveilles. C'est Lui, vraiment, qui est l'Audient, le Clairvoyant » (Coran 17/1). Tous les prophètes ont prié en commun dans cette mosquée derrière leur imam Mohammed (sws) lors de son voyage nocturne vers cette dernière ; voilà qui indique indubitablement l'immense bénédiction enveloppant ce lieu, bénédiction qui ne concerne pas uniquement la mosquée mais qui s'étend sur ce qui se trouve autour comme nous le montre le verset : « […] dont Nous avons béni l'alentour ».

-La mosquée al-Aqsâ fut le point de départ de l'ascension dans le ciel de Mohammed (sws). D'après Anas ibn Mâlik (Radhia Allahou Anhou) le Prophète (sws) a dit : « Il me fut amenée al-Burâq, une monture blanche plus grande qu'un âne et plus petite qu'une mule, qui se trouvait d'un bond où son regard s'arrêtait, je la montai donc et fus transporté à Jérusalem (Bayt al-Maqdis). Là-bas, je l'attachai à l'anneau destiné à l'usage des prophètes. Je pénétrai dans la mosquée où je priai deux Rak'as. A ma sortie, l'ange Djibrîl (sws) m'offrit deux récipients : l'un contenant du vin, l'autre du lait. Je choisis le lait, et Djibrîl me déclara alors que j'avais choisi la voie primordiale (al-Fitra). Puis, porté par lui, je m'élevai jusqu'aux régions célestes » (Mouslim). Allah, exalté soit-Il, était parfaitement capable de faire débuter l'ascension vers le ciel de Son prophète (sws) à partir de La Mecque ; cependant, Il, exalté soit-Il, choisit la mosquée al-Aqsâ pour cela afin d'ancrer dans le cœur des musulmans le fait qu'en tant que portes terrestres vers le ciel et terre du Jugement et de la Résurrection ce lieu occupe un rang prestigieux dans la religion, et à ce propos Maymûna (Radhia Allahou Anhou) qui était l'une des épouses du Prophète (sws) lui demanda : « Ô Messager d'Allah, parle-nous de Bayt al-maqdis, et il dit : « C'est la terre du Jugement et de la Résurrection ».

mosquée al-Aqsâ fait partie des trois seules mosquées vers lesquelles on a le droit de voyager. D'après Abû Hurayra (Radhia Allahou Anhou), le Prophète (sws) a dit : « N'entreprenez aucun voyage pour aller voir des mosquées excepté pour trois mosquées : la Mosquée sacrée, la mosquée du Prophète () et la mosquée al-Aqsa » (Boukhari) ; et ce, bien que cette dernière ne soit pas sanctuarisée comme les deux premières, car en effet il est tout à fait possible d'y chasser ou d'y ramasser des objets trouvés par terre. Ainsi, le fait de désigner cette mosquée par le terme de « al-Haram al-charîf » (le noble sanctuaire) est incorrecte, son nom correcte et complet est « la mosquée bénie la plus éloignée » (al-Masdjid al-aqsâ al-mubârak). Ce dernier nom est celui par lequel cette mosquée a été désignée à travers les siècles, et ce, jusqu'à l'époque des Mamlouks où on commença à l'appeler « al-Haram al-charîf » bien que cette appellation soit incorrecte et non autorisée. La mosquée al-Aqsâ sera la caserne du groupe de combattant victorieux et la demeure des croyants. D'après Abû Amâma, le Prophète (sws) a dit : « Il restera un groupe de ma Communauté, établissant la justice et vainquant leurs ennemis, auxquels nul, parmi ceux qui leur tiendront front, ne pourra causer du tort — sauf à être trahis — jusqu'à ce que le Commandement d'Allah (le Jour du Jugement dernier) arrive alors que leur attitude demeurera inébranlable. » On demanda : « Ô Messager d'Allah, et où sont-ils ? » Il répondit : « A Jérusalem et dans les alentours de Jerusalem.»

A suivre

SOURCE ISLAMWEB.NET

Hocine Achiou, la destination inattendue

L'EX-STRATÈGE a officiellement posé ses valises à Al Shomooa SC, actuel sixième de son groupe avec neuf unités au compteur. Un classement modeste, mais un contexte stimulant pour un technicien qui nourrit l'ambition de se faire un nom loin de ses bases. La Libye, devenue terre d'accueil pour de nombreux profils algériens, joueurs comme entraîneurs, confirme ainsi son attrait grandissant. Reconverti presque naturellement après avoir goûté aux plateaux télé et aux coulisses dirigeantes, Achiou franchit un cap. Le défi est de taille pour un technicien qui se sent sous-considéré chez lui et s'en va tenter sa chance dans un championnat où la filière algérienne a déjà fait ses preuves.
À ce titre, Kheireddine Madoui trace la voie, lui qui figure parmi les locomotives du championnat local à la tête d'Al-Nasr SC.
Un exil qui s'impose comme une nécessité pour l'ancien international après l'histoire de son arrivée compromise sur le banc de l'USM Khenchela.
En effet, avant d'opter pour le challenge libyen, Achiou avait scellé un accord avec l'USMK, a-t-il confié dans une interview à El Heddaf TV. Tous les détails ont été réglés, puis surprise. Le club nomme dans son dos Bilel Dziri. De quoi refermer la porte… et aller voir ailleurs.

COUPE D'ALGÉRIE

Le CRB élimine le MCA au bout du suspense

Le CRB a difficilement battu le MCA (3-2) et ce, après prolongations, au moment où le CS Constantine s'est contenté d'un seul but face à la JSM Béjaïa, pour retrouver, justement, le CRB en demi-finale.



Cela s'est passé lors des deux matchs des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, disputés durant la soirée de mardi à mercredi. Ainsi, au stade Nelson Mandela de Baraki, les supporters présents dans l'enceinte ont vécu un mémorable derby algérois qui a souri aux Bélouizdadis en éliminant donc le Mouloudia d'Alger. En effet, le CR Bélouizdad a d'emblée ouvert la marque à la 17e minute grâce à l'attaquant Benhamouda, qui a profité d'un centre précis de son coéquipier Benayada pour concrétiser. Les joueurs du MCA réagissent et se portent alors dans le camp des Bélouizdadis pour tenter l'égalisation. Et c'est ce qui s'est d'ailleurs réellement passé. Keddad commet une main à l'intérieur de sa surface de réparation et l'arbitre désigne le point du penalty. Le défenseur Ghazala en profite alors pour égaliser (30') au profit du MCA. Par la suite, les joueurs des deux formations multiplient les actions offensives, mais sans réussir à changer le score.
La mi-temps est sifflée sur ce score de parité (1-1). Après la pause, Khacef, balle au pied, surprend le gardien de but adverse d'une frappe puissante pour redonner l'avantage au Chabab (47'). Et une fois de plus, les Vert et Rouge réagissent pour tenter, une seconde fois, d'égaliser. Ils multiplient les rushs, mais ratent plusieurs occasions de but, tout comme les joueurs du CR Bélouizdad qui doivent terminer la rencontre à dix, puisque Belhocini a été expulsé par l'arbitre (78'). Le MCA domine la fin de la rencontre devant le CRB, qui gère son avantage jusqu'à la 89e minute de la partie, lorsque Bangoura, qui venait d'effectuer son entrée en jeu, parvient à égaliser pour le Mouloudia d'Alger. Le match est alors relancé avec les prolongations. Par la suite, on jouait la 100e minute lorsque le remplaçant Laouafi parvient à marquer le 3e but du Chabab face au gardien de but Guendouz. Et c'est ce but qui a donc qualifié le CRB pour la demi-finale. Et justement, à cette étape, le CRB retrouvera le CS Constantine qui s'est imposé devant la JSM Béjaïa grâce à l'unique but de la partie inscrit par Benchaira dans le temps additionnel, et précisément à la (90e+11). Dans l'autre quart de finale disputé au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le petit poucet de l'épreuve, la JSM Béjaïa (Inter-régions), a opposé une farouche résistance au CS Constantine, actuel dauphin de la Ligue 1. Malgré une nette domination territoriale, les Constantinois se sont heurtés à une défense béjaouie bien organisée et à un bloc compact, incapable de trouver la faille durant les 45 premières minutes. Tout s'est joué dans le temps additionnel. Après une faute sur le capitaine constantinois Dib, l'arbitre a sifflé un penalty, transformé par Boumechra (90'+6), offrant aux siens une qualification arrachée pour les demi-finales.
La première demi-finale est désormais connue : le CSC recevra le CRB le mardi 7 avril prochain au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine.
Les deux derniers quarts de finale se joueront mercredi soir (22h00) : USM Alger – JS Saoura et CA Batna – MC Saïda.
Stade Nelson-Mandela (Alger), terrain praticable, temps frais, affluence nombreuse, arbitrage de M. Boudjemaâ, assisté de Bouzit et Arioua. La VAR : MM. Bouderbal et Hachichi
BUTS : Ben Hamouda 17', Khacef 46', Laouafi 100'(CRB)
Ghezala 29' sp), M.Bangoura 90' (MCA)
AVERTS : Guendouz 38', Ghezala 74', Benkhemassa 92'Ahoua 59' ; Benayada 64', Chaâl 83', Keddad 90'+2, Boukerchaoui 105' Exp : Belhocini 79'
CRB Chaâl, Benayada, Khacef, Keddad (Bekkkour 110'), Laouafi, Boukhanchouche, Benguit (Boukerchaoui 86'), Ahoua (Kaâssis 68'), Meziane (Benzid 86'), Belhocini, Ben Hamouda (Boussouar 30').
ENT. : Hichem Ghozzia
MCA : Guendouz, Khelif (Naidji 83', Helaimia, Abdellaoui, Ghezala, Benkhemassa, Zougrana (M. Bangoura 72'), Benhaoua (Bayazid55'), Boukholda (Tabti 55'), Ferhat, Kipré Jr (Anatouf 55').

Ent. : Rhulani Mokwena

EN:

Chergui; le dilemme de la mi-mars

LE RETOUR de Samir Chergui aux entraînements du Paris FC est officiel. L'international algérien sera même prêt à rejouer dès le 15 mars, soit juste avant le prochain stage des "Verts", relançant les spéculations sur une possible convocation. Après une longue période d'absence, Chergui a repris les séances collectives avec son club mardi. Maintenant complètement rétabli, il a reçu le feu vert pour reprendre l'entraînement. Néanmoins, selon Le Parisien, il ne devrait pas participer au prochain match face à Lyon, le staff technique préférant le préserver pour le déplacement suivant contre Strasbourg, programmé le 15 mars. L'ancien entraîneur du Paris FC, Stéphane Gilli, avait vivement critiqué le staff des "Verts", estimantque l'insistance à conserver Chergui pendant la CAN avait entraîné sa blessure et le priverait de plusieurs matches avec son club. Il avait pointé du doigt Vladimir Petković et son staff, affirmant que le joueur n'était pas pleinement apte physiquement lorsqu'il avait rejoint la sélection et que les entraînements avant le quart de finale contre le Nigeria avaient aggravé son état. Avec la mi-mars qui approche, la question d'une convocation pour le prochain stage de l'équipe nationale, fin mars, refait surface. Chergui sera probablement disponible et pourrait donc rejoindre les "Verts", mais Paris FC pourrait se montrer réticent à libérer son joueur pour éviter toute rechute. À quelques mois de la Coupe du Monde 2026, chaque joueur rêve de faire partie de l'effectif final qui s'envolera pour les États-Unis. Dans ce contexte, Chergui n'est absolument pas prêt à refuser une convocation des "Verts" et pourrait bien relancer le bras de fer entre son club et la sélection nationale.

JSK : GAYA MERBAH, LE GRAND RETOUR AU SOMMET

Désigné joueur du mois de février par la LFP, Gaya Merbah confirme son retour au premier plan sous les couleurs de la JS Kabylie, après une longue traversée du désert. Le portier des « Canaris » revient en effet de très loin. Victime, avant même le début de la saison dernière, d'une grave blessure au genou ayant nécessité une intervention chirurgicale, Merbah n'avait disputé aucun match lors du précédent exercice. Une saison blanche, marquée par un long travail de rééducation et d'innombrables sacrifices pour retrouver son meilleur niveau. Cette saison, le natif de Tizi Ouzou a progressivement repris ses repères pour redevenir un élément clé de l'échiquier kabyle. Ses performances lors des dernières journées de Ligue 1 Mobilis, notamment lors du Clasico face au MCA (0-0), où il a multiplié les arrêts décisifs, ont grandement contribué au renouveau de la JSK. Serein sur sa ligne, autoritaire dans les airs et décisif dans les moments chauds, Merbah symbolise aujourd'hui la solidité retrouvée du club phare du Djurdjura. Une résurrection sportive qui ne passe pas inaperçue, puisque le gardien kabyle aurait figuré sur la liste élargie en vue du prochain rassemblement de l'EN de football. Si sa convocation officielle reste à confirmer, cette présélection témoigne néanmoins de la reconnaissance de son travail et de son retour au plus haut niveau. Après une saison d'absence et des mois de doute, Gaya Merbah (31 ans) semble avoir définitivement tourné la page de sa blessure, avec en ligne de mire un objectif clair : retrouver les Verts et s'inscrire durablement parmi les gardiens qui comptent sur la scène nationale.

LIGUE 1 MOBILIS

Le leader sous pression, USMA-CSC à l'affiche

La 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue vendredi, samedi et dimanche, sera marquée par le déplacement compliqué du leader, le MC Alger, chez l'un des relégables, l'ES Mostaganem, alors que l'USM Alger et le dauphin, le CS Constantine, s'affronteront dans un match indécis.

Le MC Alger (1e, 37 pts), qui reste sur une élimination amère en quart de finale de la Coupe d'Algérie face à son rival le CR Belouizdad (3-2) mardi soir, effectuera un déplacement semé d'embûches chez l'ES Mostaganem, avant-dernier au classement (14 pts), et dont la victoire est plus que vitale pour espérer quitter la zone de relégation. Sur le papier, l'écart semble net, mais les Mouloudéens devront se méfier d'un adversaire dos au mur, déterminé à jouer sa survie parmi l'élite. Les Vert et Rouge, qui restent sur une mauvaise série de quatre matchs sans succès, savent qu'un faux pas pourrait relancer totalement la course au titre. Le dauphin, le CS Constantine (36 pts), sera en appel dimanche dans le choc de la journée face à l'USM Alger (10e, 25 pts).Les Sanafir, qui ne comptent qu'un point de retard sur le MCA, auront l'occasion de mettre la pression sur le leader, tandis que les Rouge et Noir tenteront de se rapprocher du podium et de relancer leurs ambitions continentales. L'intensité s'annonce maximale dans ce duel aux allures de tournant.

De son côté, la surprenante formation de la JS Saoura (3e, 34 pts) se déplacera chez l'Olympique Akbou, quatrième (32 pts), dans un match à suspens du haut de tableau entre deux clubs ambitieux. En cas de succès, la JS Saoura pourrait s'installer



durablement sur le podium, alors qu'Akbou vise un rapprochement direct avec le trio de tête. Ayant réussi à sortir la tête de l'eau, en alignant deux victoires de rang, le MC Oran (5e, 30 pts) accueillera l'USM Khenchela (10e, 25 pts). Les Hamraoua auront à cœur de consolider leur position dans le top 5 face à une équipe de Khenchela, battue à la maison face par Akbou (0-1), et qui cherche à s'éloigner définitivement de la zone rouge. L'ES Ben Aknoun (6e, 27 pts), qui marque le pas après deux revers de suite, partira favorite à domicile face au MC El-Bayadh, lanterne rouge avec 13 points. Une rencontre capitale pour les visiteurs, condamnés à réagir pour entretenir l'espoir du maintien. De son côté, Ben Aknoun vise une victoire pour rester au contact du Top 5 et renouer avec le succès. Au milieu du tableau, le CR Belouizdad (8e, 26 pts) sera face à un match piège, à la maison face au MB Rouissat (6e, 27 pts). Un duel, à priori équilibré, entre deux équipes proches au classement et qui cherchent à s'installer dans la première moitié du tableau. Les Belouizdadis requinqués par leur qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie devraient s'imposer à domicile. Sans la moindre victoire depuis six matchs, toutes compétitions confondues, la JS Kabylie (10e, 25 pts) aura une belle occasion de se réconcilier avec son public, en recevant le troisième relégable, le Paradou AC (14e, 17 pts). Les "Académiciens", en l'absence de ses deux principaux portiers Moussaoui et El-Koubi, suspendus, seront appelés à sortir le grand jeu pour éviter une cinquième défaite de suite, et s'enfoncer un peu plus dans les profondeurs du classement. Côté Canaris, un succès permettra aux coéquipiers de l'international Zinédine Belaïd de se donner un peu d'air, et poursuivre leur parcours en toute sérénité. Enfin, l'ASO Chlef (13e, 22 pts) accueillera l'ES Sétif (8e, 26 pts) dans une confrontation qui s'annonce équilibrée. Les Chélifiens, sous pression, devront sortir le grand jeu face à une formation sétifienne, en quête de confirmation, après avoir enchaîné deux victoires de rang, sous la houlette du nouvel entraîneur, Lotfi Amrouche.

LIGUE 2 AMATEUR

Affiches décisives en haut de tableau

LA 22E JOURNÉE du Championnat de Ligue 2 amateur de football, étalée sur quatre jours de vendredi à lundi, s'annonce décisive dans la course à l'accession, avec plusieurs chocs au sommet, dont le très attendu derby algérois entre l'USM El-Harrach et le NA Hussein-Dey, tandis que le leader du groupe Centre-Est, le CA Batna, évoluera sur du velours dimanche chez la lanterne rouge, le HB Chelghoum Laïd. Dans le groupe Centre-Ouest, l'affiche phare mettra aux prises, samedi, l'USM El Harrach (2e, 45 pts) et le NA Hussein-Dey (9e, 28 pts), dans un derby algérois aux enjeux contrastés. Auteure d'un nul lors de la précédente journée sur le terrain du leader la JS El Biar (1-1), l'USMH, dauphine à six longueurs du premier, n'a plus droit à l'erreur si elle veut continuer à mettre la pression sur la JS El Biar (51 pts), solide en tête et invaincue depuis 13 rencontres. En face, le NAHD, battu à domicile par le GC Mascara (0-2), tentera de se relancer et de s'éloigner définitivement de la zone dangereuse. Le leader, la JS El Biar (51 pts), sera en déplacement chez la JS Tixeraïne (15e, 16 pts) dans un match à huis clos. Sur le papier, les données semblent favorables au leader, mais la prudence sera de mise face à une formation qui joue sa survie. Derrière le duo de tête, la lutte pour le podium promet également des étincelles. Le CR Témouchent et l'ASM Oran, Co-troisièmes avec 37 points, tenteront de confirmer leurs bonnes dispositions respectivement face au CRB Adrar et à la JSM Tiaret. De son côté, le RC Kouba (5e, 36 pts) accueillera le RC Arbaâ avec l'ambition de renouer avec la victoire pour rester au contact des équipes de tête, alors que le WA Mostaganem recevra l'ESM Koléa en ouverture vendredi. La journée se clôturera lundi par l'opposition entre le MC Saïda et le WA Tlemcen. Dans le groupe Centre-Est, le leader le CA Batna (44 pts) abordera son déplacement dimanche chez le HB Chelghoum Laïd (16e, 3 pts) avec l'objectif de conforter son avance. Vainqueur du choc face à son poursuivant direct l'US Biskra (1-0) lors de la 21e journée, le CAB a creusé un écart de quatre points sur son poursuivant direct et entend bien préserver ce précieux matelas. Son dauphin, l'US Biskra (40 pts), désormais rejoint par la JSD Jijel (40 pts), aura l'occasion de mettre la pression vendredi soir (22h00) en recevant le NRB Béni Oulbane. De son côté, la JSD Jijel accueillera le MO Bejaia (4e, 39 pts) dans un duel direct pour les premières places, l'une des affiches majeures de cette poule. L'US Chaouia (5e, 38 pts), toujours en embuscade, recevra le NRB Teleghma, alors que l'USM Annaba (6e, 37 pts) sera en déplacement chez le MSP Batna avec l'ambition de rester dans le sillage du peloton de tête. En bas de tableau, la bataille pour le maintien s'annonce tout aussi intense, notamment pour l'IB Khemis El Khechna (15e, 14 pts), qui accueillera la JS Bordj Menaïel à huis clos, et pour l'AS Khroub (13e, 21 pts), en déplacement chez le MO Constantine. A huit journées de l'épilogue, cette 22e journée pourrait ainsi rebattre les cartes aussi bien dans la course à l'accession que dans la lutte pour le maintien, dans deux groupes où le suspense demeure total.

USM EL HARRACH-NA HUSSEIN DEY AU STADE DES EUCALYPTUS À 15H00

La rencontre mettant aux prises l'USM El Harrach au NA Hussein-Dey, comptant pour la 22e journée du championnat de Ligue 2, Groupe Centre-Ouest, aura lieu samedi au stade Mouloud-Zerrouki des Eucalyptus (Alger) à 15h00, a indiqué un communiqué de la direction du club Jaune et Noir. La direction d'El Harrach avait auparavant soumis une demande officielle à la Ligue nationale de football amateur (LNFA) afin de programmer la rencontre en nocturne, dans le but d'offrir de meilleures conditions aux supporters et aux joueurs. L'instance compétente avait donné son accord, tout en exigeant la signature d'un engagement stipulant que l'équipe serait déclarée perdante sur tapis vert en cas de panne ou de défaillance de l'éclairage durant la rencontre. De son côté, la commune des Eucalyptus, selon un communiqué du club, a donné son accord pour accueillir le match en soirée, mais a souligné l'absence d'un groupe électrogène de secours garantissant la continuité de la rencontre en cas de coupure d'électricité. Sur la base de ces éléments, et soucieuse d'éviter tout risque ou conséquence pouvant nuire aux intérêts du club, la direction de l'USMH a officiellement décidé de maintenir l'horaire du match à 15h00. Par ailleurs, la direction de l'USMH a annoncé la réduction du prix des billets de 500 à 300 DA, dans le but de faciliter la présence des supporters et de soutenir l'équipe lors de cette confrontation. Pour rappel, l'USM El Harrach occupe actuellement la deuxième place au classement de Ligue 2 (Groupe Centre-Ouest), à six longueurs du leader la JS El Biar, à neuf journées de l'épilogue.

MCO : OUASTI NOUVEAU MANAGER GÉNÉRAL

Le MC Oran poursuit sa réorganisation interne en annonçant l'arrivée d'un nouveau visage à la tête de la gestion sportive de l'équipe première. Le club oranais a officialisé ce mardi la nomination de Zoubir Ouasti au poste de manager général, à travers un communiqué diffusé sur sa page Facebook. "

Dans le cadre du renforcement de la structuration organisationnelle du club et de la consolidation du staff administratif par des compétences capables d'accompagner les ambitions de la prochaine étape, la direction du MCO annonce la nomination de Zoubir Ouasti au poste de manager de l'équipe première", précise la même source. Cette décision intervient dans un contexte sportif plutôt encourageant pour les Rouge et Blanc, qui viennent d'enregistrer deux succès consécutifs en championnat. Une dynamique positive enclenchée sous la conduite de l'entraîneur intérimaire Si Tahar Chérif El-Ouezzani, désigné après le départ de l'Espagnol Juan Carlos Garrido. " Par ailleurs, Hicham Bouyoucefi a été nommé coordinateur général du club, afin d'assurer une coordination rigoureuse entre les différentes composantes de l'équipe et de veiller à la mise en place des meilleures conditions pour atteindre les objectifs fixés", ajoute le communiqué.

À travers ces ajustements administratifs, la direction du MCO souhaite poser les bases d'une organisation « plus efficace et cohérente, garantissant le bon fonctionnement des différentes affaires de l'équipe et la création de conditions optimales pour atteindre les objectifs fixés. » Le MCO occupe actuellement la 5e position du classement avec 30 points au compteur, tout en disposant d'un match en retard qui pourrait lui permettre de se rapprocher davantage du peloton de tête.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE BLIDA

NIF : 408016000009053

3eme avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 04 /2026

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Blida lance un 3eme Avis d'Appel d'Offre National ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 04/2026** :

INTITULÉE D'OPÉRATION : «acquisition de dispositifs et d'équipements médicaux destinés à la greffe de la moelle osseuse pour les hémopathies malignes»

Objet du cahier des charges modificatif : « acquisition de dispositifs et d'équipements médicaux destinés à la greffe de la moelle osseuse pour les hémopathies malignes au profit du centre de lutte contre le cancer de Blida »

LOT 01 : Pack de congélation avec cassettes ،Boîte pour échantillons de cellules ،Balance électronique de poche

LOT 02 : Logiciel de lecture de cytométrie en flux ،KIT de numération des cellules souches hématopoïétiques

NB : LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PEUVENT SOUMISSIONNER POUR UN OU PLUSIEURS LOTS, ، ET PEUVENT ATTRIBUERA POUR PLUSIEURS LOTS ، TOUTE FOIS ILS DOIVENT SOUMISSIONNER POUR LA TOTALITÉ DES ARTICLES COMPOSANTS LE LOT SOUS PEINE DE REJET DE LEUR OFFRE

Conformément aux dispositions de l'article 31 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.

Ne sont éligibles au présent appel d'offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales que les entreprises satisfaisant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :

1-Capacités professionnelles :

fabricant : ayant agrément de Ministère de l'Industrie et de la production Pharmaceutique plus le registre de commere conforme a l'activité .

-importateurs : ayant agrément de Ministère de l'Industrie et de la production Pharmaceutique plus le registre de commerce conforme a l'activité

-Grossiste : ayant agrément de Ministère de l'Industrie et de la production Pharmaceutique plus le registre de commere conforme a l'activité.

2-Capacités techniques :

Ayant réalisé au moins un **marché ou convention d'équipements médicaux** justifié par une attestation de bonne exécution des années (2015 ،2016 ،2017 ،2018 ،2019 ،2020 ،2021 ،2022 ،2023 ،2024 ،2025) ، délivrée par maître d'ouvrage public.

3-**Capacités financières la** moyenne du chiffre d'affaires des bilans financiers des trois (03) dernières années (2022 ،2023 ،2024) égale ou supérieur à:

Pour lot 01 : Pack de congélation avec cassettes ، Boîte pour échantillons de cellules ،Balance électronique de poche. 2 000 000.00 DA .

Pour lot 02: Logiciel de lecture de cytométrie en flux ،KIT de numération des cellules souches hématopoïétiques 1 000 000.00 DA

visés par les services des impôts compétents.(**NB** : le montant minimum du chiffre d'affaire ،le nombre de bilans et l'absence de référence similaire ne doivent pas être des motifs pour rejeter les candidatures des petites et moyenne entreprise ، telle que définies par la législation et la réglementation en vigueur ،nouvellement créées ، sauf si l'objet et la nature du marché l'exigent.) Conformément à l'article 57 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015. Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de **la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Blida « Service de la planification et des moyens 01 rue des Frères Benaouda Blida »**

Conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Les offres doivent contenir trois offres distinctes, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1- Le dossier de candidature contient :

NB : les soumissionnaires sont appelés à consulter le cahier des charges (article 11) pour connaître toutes les pièces demandées concernant le dossier de candidature

2- Offre technique :

NB : les soumissionnaires sont appelés à consulter le cahier des charges (article 11) pour connaître toutes les pièces demandées concernant l'offre technique

3 - L'Offre financière doit comprendre ce qui suit :

NB : les soumissionnaires sont appelés à consulter le cahier des charges (article 11) pour connaître toutes les pièces demandées concernant l'offre financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention« dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

3 eme avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 04 /DSP/2026

«Acquisition de dispositifs et d'équipements médicaux destinés à la greffe de la moelle osseuse pour les hémopathies malignes au profit du centre de lutte contre le cancer de Blida »

LOT 01 : Pack de congélation avec cassettes ، Boîte pour échantillons de cellules ،Balance électronique de poche

LOT 02 : Logiciel de lecture de cytométrie en flux ،KIT de numération des cellules souches hématopoïétiques

« Soumission à ne pas ouvrir »
« À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

NB : Toutes les pages de l'offre doivent être paraphées par le soumissionnaire.
L'offre ne doit contenir aucune mention entre les lignes ou de surcharge.

Adressé à Monsieur Le Directeur de la Santé et de la Population de la wilaya de Blida direction de la santé délégué, citée 5000 logements les palmiers Q à côté de la polyclinique AADL AMROUSSA commune de BOUINANE

La date de dépôt des offres est fixée au vingt et un (21 ème) jour à 12 H 00 à compter du premier jour de la parution du présent avis dans Le BOMOP ou les quotidiens nationaux reportée éventuellement au premier (1er) jour ouvrable au cas où cette date coïncide avec jours fériés et /ou hebdomadaire légaux

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis techniques et Financier qui aura lieu à 14 H 00 au siège de la direction de la santé délégué, citée 5000 logements les palmiers Q a côté de la polyclinique AADL AMROUSSA commune de BOUINANE le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres. Le présent avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres augmentée de quatre-vingt-dix(90) jours.

Le Jeune Indépendant **du 05/03/2026 / ANEP 2616007650**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE D'ORAN
DIRECTION GENERALE
DEPARTEMENT DE MAITRISE D'OUVRAGE
N°:...../D.M.O /OPGI /2026

وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية
ديوان الترقية و التسيير العقاري لوهران
المديرية العامة
دائرة التحكم في المشاريع
الرقم:/د.ت.ع/ت.ت.ش.ع/2026

Avis d'appel d'offres Ouvert
Avec exigence de capacités minimales N° 02 /2026
NIF : 099 931 010 421 329

Conformément aux article 36, 37, 38 et 39 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marches publics et aux articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel N°15 -247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran, lance un avis d'appel d'offres Ouvert avec exigence de capacités minimales pour la Réalisation des Travaux en TCE des 50 Logements Publics Locatifs à Hassian El Toual Daira Gdyel -Travaux Restant à Réaliser- (Programme 7500 Logements, Année 2011).

Le présent avis d'appel d'offres est adressé aux entreprises publiques ou privées physiques ou morales, de droit algérien et remplissant les conditions d'éligibilité dans le tableau ci-dessous :

- Conditions d'éligibilité:

Capacités	Conditions minimales d'éligibilité	Pièces justificatives
Professionnelles	Catégorie 02 ou Plus activité principale bâtiments en cours de validité	Certificat de qualification professionnelle en cours de validité
Financières	Le candidat doit avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen supérieur ou égale à 05 millions DA durant les trois (03) dernières années (2022-2023-2024) ou (2023-2024-2025).	Les bilans doivent être visés par les services des impôts
Techniques	Avoir réalisé un projet de catégorie A ou plus ou travaux de même nature.	Attestation de bonne exécution délivrée par des maitres d'ouvrages publics

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran, 08 Place Boudali Hasni Sidi El Houari Oran, Contre un paiement des frais de reproduction fixés à 5 000,00 DA/TTC non remboursable.

-Les offres accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tels qu'exigés par le cahier des charges, doivent être présentées conformément à l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges, les offres doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :
- Une enveloppe contenant dossier de candidature avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant l'offre technique avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant l'offre financière comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les trois (03) enveloppes doivent être insérées sous un pli anonyme et fermé et ne comprenant que l'expression suivante:

A
Monsieur Le Directeur Général de l'OPGI d'Oran
Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres.
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°...02.../2026

Projet : La Réalisation des Travaux en TCE des 50 Logements Publics Locatifs à Hassian El Toual Daira Gdyel -Travaux Restant à Réaliser- (Programme 7500 Logements, Année 2011).

- L'Offre devra être déposée à l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran sis 08, Place Boudali Hasni Sid Houari /Oran.

- Le délai de préparation des offres est de Dix (10) jours, l'heure limite dépôt des offres à 12H00.

- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure de l'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, avant 12H00 à compter de la première parution dans l'un des quotidiens et dans le BOMOP et journal électronique .

- L'ouverture des plis se tiendra en séance publique au siège de L'OPGI d'Oran susmentionnée le dernier jour du dépôt des offres à 13h00 et les soumissionnaires sont invités à y assister par le présent avis.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmentés de la dure de préparation des offres, à compter du dernier jour de dépôt des offres.

- Si le jour de dépôt des offres et d'ouverture des plis, coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, il sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 05/03/2026 / ANEP 2631003988**

ALGERIE TELECOM-EPE/SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE DJELFA
NIF : 000 216 299 033 049
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : AT/ DOT17/02/2026

La Direction Opérationnelle des télécommunications Djelfa lance un avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales pour les **travaux d'aménagement du point de présence Djelfa**

Les intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de : La Direction Opérationnelle des télécommunications de Djelfa, Service Achats, 123 RUE Emir Abdelkader Djelfa, contre paiement de la somme de **cinq mille dinars algériens (5000,00 DA)** non remboursable à verser au compte : BNA Agence de Djelfa N° : **001006540300000134 Clé 22**

Le soumissionnaire doit justifier de la qualification et classification, de catégorie **4 et plus**, dont l'activité principale est « bâtiment »

Les offres doivent être composées de 03 enveloppes comme suit:

01-UN DOSSIER ADMINISTRATIF : À insérer dans une enveloppe à part portant la mention « dossier administratif »
02- UNE OFFRE TECHNIQUE : À insérer dans une enveloppe à part portant la mention « offre technique »
03- UNE OFFRE FINANCIERE : À insérer dans une enveloppe à part portant la mention « offre financière »

Le dossier administratif et les 02 offres technique et financière, accompagnés de toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges, doivent être insérés dans une enveloppe anonyme ne comportant que la mention suivante :

ALGERIE TELECOM –SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DJELFA
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : AT/ DOT17/02/2026
« TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU POINT DE PRESENCE DJELFA »
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

La Direction Opérationnelle des télécommunications de Djelfa, Service Achats,
123 RUE Emir Abdelkader Djelfa

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale.
La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de **08h00** à **12h00**.
L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **12h00** en séance publique.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de validité des offres (180 jours).

Le Jeune Indépendant **du 05/03/2026 / ANEP 2616007694**

Travaux Publics
NIF : 099916000936842

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°025/2026

La société COSIDER Travaux Publics lance un Appel d'Offres National Restreint portant sur :

La fourniture et mise en œuvre des enrobés bitumineux (GB et BB), pour le projet de réalisation de la ligne minière Est – tronçon Annaba – Bouchegouf.

Le présent appel d'offres national restreint s'adresse aux entreprises de BTPH disposant d'attestation de qualification de catégorie 04 et d'un poste d'enrobé d'une capacité de production supérieure ou égal à 120 T/H, situé à une distance ≤ 100 Km du projet de réalisation de la ligne minière Est – tronçon Annaba – Bouchegouf de Cosider Travaux Publics, pôle T154, ayant des référence dans les travaux similaires, justifier au moins par une attestation de bonne exécution.

Le soumissionnaire devra joindre dans son offre une caution de soumission d'un montant supérieur ou égal à 1 % du montant de l'offre en toutes taxes comprises.

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre paiement en espèces de **Vingt Cinq Mille Dinars Algériens (25 000,00 DA)** à l'adresse suivante :

COSIDER TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS & SOUS-TRAITANCE
Cité Clément, Mohammedia – Alger.

Les offres constituées de tous les documents exigés par le présent cahier des charges, devront être présentées en deux exemplaires (original + copie) sous deux enveloppes distinctes fermées et portant identification du soumissionnaire, ainsi que la mention correspondante **''Offre technique''** ou **''Offre financière''**, selon le cas. Ces deux enveloppes doivent être insérées dans une troisième enveloppe qui devra être obligatoirement fermée, anonyme et ne porter que la mention suivante :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°025/2026
« La fourniture et mise en œuvre des enrobés bitumineux (GB et BB), pour le projet de réalisation de la ligne minière Est – tronçon Annaba – Bouchegouf »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

COSIDER TRAVAUX PUBLICS
SECRETARIAT DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
CITE CLEMENT MOHAMMADIA - ALGER

La date limite de dépôt des offres, est fixée à **Vingt et un (21) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse ou dans le BOMOP ou dans la presse électronique ou le portail électronique des marchés publics.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **Cent Vingt (120) jours** après la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 05/03/2026 / ANEP 2616100682**

AADL وكالة عدل

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
AADL Sidi Achour, w1 –Annaba-
La Direction Régionale d'Annaba
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L

PROGRAMME DES 185.000/2025 LOCATION-VENTE AADL 03

AVIS D'INFRUCTUOSITE

DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N°16/DR05/AADL/2026

En application des dispositions de la loi N° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et notamment à l'articles 40 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT « **AADL** » d'Annaba, déclare l'infructuosité de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°16/DR05/AADL/2026** pour :

La Réalisation De 1400/1600 Logements En TCE Avec Locaux A Usage Commercial Et Professionnel Et Conciergerie Y Compris Les Travaux De Viabilisation « Réseaux Tertiaires ». Site Pos 06 POLE URBAIN REZGOUN, Commune De MECHROUHA, Wilaya De SOUK AHRAS Programme Location-Vente AADL 03 Tranche 185 000 Logements Zone 02

L'infructuosité est déclarée pour la raison suivante :

- Seul soumissionnaire non qualifié.

Le Jeune Indépendant **du 05/03/2026 / ANEP 2623001719**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'ORAN
مديرية التجهيزات العمومية لولاية وهران

NIF : 099831019295905

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE LA MAITRISE D'ŒUVRE N°80/2025

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE BASE 06 AU NIVEAU DU SITE DES 5000/8000 POLE AHMED ZABANA
COMMUNE DE MISSERGHINE WILAYA D'ORAN
(CITE D'HABITAT INTEGREES 2026)

En application de l'article **82/2** du décret présidentiel **N°15/247** du **16-09-2015** concernant code des marchés publics et délégation de service public.
La Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au **Concours D'architecture Restreint N°80/2025** paru aux quotidiens en langue étrangère (**CARREFOUR**) le **05/01/2026** et en langue arabe « **BOULA**» le **05/01/2026**, qu'après les séances d'analyse et d'évaluation des offres techniques, de prestations graphiques et financiers, le projet est attribué provisoirement au bureau d'étude :

DESIGNATION DU PROJET	BET	MONTANT	DELAIS	OBSEVATION
ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE BASE 06 AU NIVEAU DU SITE DES 5000/8000 POLE AHMED ZABANA COMMUNE DE MISSERGHINE WILAYA D'ORAN (CITE D'HABITAT INTEGREES 2026)	**MELIANI HIND**	**Etude : 10 350 000,00 DA** **Suivi : 14 400 000,00 DA** **Montant globale 24 750 000,00 DA TTC** **NIF 274310105242171**	Etude **03 Mois** **Suivi 10 Mois**	**81,92/100 Offre Avantageuse**

Conformément de l'article **82/2** du décret présidentiel **N°15/247** du **20-09-2015** portant réglementation des marchés publics et délégation du service public , modifié et complété , tout soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Oran dans les **10** jours qui suivent la publication du présent avis d'attribution dans les quotidiens nationaux ou le **BOMOP** Conformément de l'article **82/2** du décret présidentiel **N°15/247** du **16-09-2015** portant réglementation des marchés publics, les bureau d'études sont invitées au cours des trois jours qui suivent la parution du présent avis d'attribution public à se rapprocher de la direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran afin de connaitre le résultat de d'évaluation des offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 05/03/2026 / ANEP 2631003975**

LightOn adapte sa plateforme Paradigm à l'ère agentique

LightOn annonce la nouvelle version de sa plateforme IA sécurisée « Paradigm » et de son modèle Alfred 4. Portant le nom de code « Luminous Lynx », cette nouvelle version insuffle les agents IA et de nouveaux outils agentiques au cœur de cette plateforme simplifiant l'intégration de l'IA dans les processus des organisations.



Fondée en 2016 à Paris, LightOn est une société pionnière dans le domaine de l'intelligence artificielle générative (IA générative). Pas aussi médiatisée que Mistral AI, elle reste l'une des startups françaises de l'IA les plus actives et dynamiques, qui s'est intéressée très tôt au potentiel des SLM.

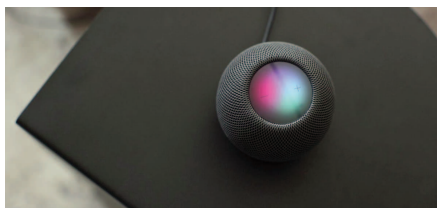
Outre ses modèles 'maison' comme Alfred, LightOn est connue pour sa plateforme Paradigm qui permet aux entreprises de facilement intégrer des LLM dans leurs processus métiers avec un maximum de contrôle et de sécurité, y compris dans des contextes sécurisés tels que les documents classifiés C2, C3 et C4. Elle propose une interface de Chat permettant les interactions avec l'IA et offre des outils pour automatiser des tâches, améliorer la productivité et faciliter l'accès au patrimoine informationnel. Paradigm combine performance et frugalité. Elle offre une gestion optimisée des ressources, une capacité à traiter un grand nombre d'utilisateurs simultanément, ainsi qu'une longueur de contexte étendue pour des réponses plus complètes.

Et justement, LightOn annonce cette semaine une mise à jour majeure (dénommée Luminous Lynx) de sa plateforme Paradigm en y intégrant des fonctionnalités agentiques avancées.

Ces innovations permettent à l'IA générative de sélectionner et d'orchestrer automatiquement des outils pour accomplir des tâches variées. Parmi celles-ci figurent la recherche documentaire, l'exploration sécurisée du web et l'analyse approfondie de documents avec extraction de données structurées, génération de résumés ou comparaisons détaillées. Ces améliorations visent à simplifier et automatiser certains processus complexes, répétitifs et particulièrement chronophages en entreprise.

Cette annonce s'inscrit dans une période de croissance pour LightOn, qui a récemment lancé son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth, visant à lever entre 10 et 13 millions d'euros. L'entreprise compte renforcer sa force commerciale, poursuivre sa recherche et développement, et s'implanter dans plusieurs pays européens, avec des ambitions d'expansion à plus long terme vers le Moyen-Orient, l'Asie du Sud et les États-Unis.

Cet écran connecté signé Apple est bien décidé à voler la vedette à l'iPhone cette année



DE NOUVEAUX détails sont apparus sur le prochain produit d'Apple destiné à la maison. Cet écran connecté permettrait de commander tous les objets installés chez soi, mais aussi d'accéder aux services d'Apple. 2025 chez Apple sera riche en lancement de nouveaux produits et la marque devrait en profiter pour investir de nouveaux secteurs d'activité, et notamment la maison connectée. Si la marque californienne a déjà mis un pied dans le salon de ses utilisateurs avec le HomePod mini ou l'Apple TV 4K, elle compte cette fois ouvrir la porte en grand à travers un tout nouveau produit, entièrement dédié à la domotique.

Un iPad à fixer au mur pour piloter sa maison

La rumeur parle depuis de nombreux mois d'un écran connecté réalisé par Apple et Mark Gurman remet une pièce dans la machine en livrant de nouvelles informations dans sa newsletter hebdomadaire et en parlant de cet appareil comme du « produit le plus important d'Apple cette année », rien que ça ! Apple travaillerait donc sur un écran connecté à fixer au mur, similaire au Echo Hub d'Amazon, qui serait selon les mots du journaliste un « iPad plus petit et moins cher ». On a récemment parlé d'un HomePod à écran, ce dernier relié à l'enceinte via un bras motorisé qui pourrait suivre les mouvements de l'utilisateur, mais ce projet serait encore en développement pour plusieurs mois, avec une sortie qui ne serait pas prévue cette année. Apple resterait donc prudente pour son entrée sur le marché de la maison connectée avec un produit plus simple et accessible.

Apple Intelligence devrait être de la partie pour faciliter l'accès aux différents objets connectés

À quoi servira cet écran Apple au cœur de la maison ? En premier lieu à diriger les objets connectés via HomeKit, la plateforme domotique de la marque. L'écran tactile, d'une taille estimée à 6 pouces, affichera les différents accessoires pour allumer les lumières ou mettre le thermostat en marche. On peut imaginer que Siri sera aussi de la partie pour contrôler les appareils à l'aide de commandes vocales.

L'écran sera également muni d'une caméra et proposera la possibilité de passer et de répondre à des appels FaceTime. La fonction Cadre centré, qui sur les iPad grignote l'image pour garder l'utilisateur au centre de l'image, devrait faire son apparition lorsque la personne se déplace dans la pièce. Enfin on peut parier qu'Apple profitera de ce nouvel appareil pour y glisser Apple Intelligence, avec des capacités dédiées à la domotique comme des suggestions en fonction de l'heure et du jour de la semaine, ou des propositions de scénarios pour piloter plusieurs objets connectés automatiquement. Apple développerait pour cela un nouveau système d'exploitation, homeOS, avec des applications et une interface dédié à cet emplacement dans la maison. Si l'écran connecté d'Apple semble une réalité, il faudrait encore quelques mois avant de mettre la main dessus. Annoncé pour le printemps, la production en masse démarrerait cet été pour une présentation à la rentrée, en même temps que l'annonce des iPhone 17. Apple aurait aussi dans ses cartons des accessoires, comme des caméras de surveillance connectées, qui devrait lui permettre d'imprimer rapidement sa marque dans l'univers de la maison connectée.

Ce clone open source de la PS1 va réjouir les bidouilleurs déçus de la PlayStation Classic



DEPUIS quelques années déjà, les clones de nos consoles d'antan préférées pullulent chez certains constructeurs, et c'est au tour de RetroRemake de lancer une « nouvelle » PSOne.

En 2018, Sony lançait sa petite PlayStation Classic, une réplique miniature et moderne de sa toute première console. Malheureusement, et contrairement aux répliques lancées par Nintendo et SEGA, cette petite PlayStation Classic aura fait beaucoup de déçus, la faute à un choix de jeux discutable, sans compter de sérieuses lacunes côté optimisation, localisation… Récemment, les amoureux de PlayStation ont pu compter sur la gamme « 30th Anniversary », et du côté de chez RetroRemake, on prépare une certaine SuperStation One.

La SuperStation One, pour les amoureux de la première PlayStation

Une fois sur la page web dédiée au projet SuperStation, difficile de ne pas voir la filiation avec, non pas la première PlayStation, mais la petite PSOne lancée en 2000. Il s'agit ici d'une réplique FPGA de cette petite PlayStation, capable de faire tourner les jeux de la première génération de manière native, sans la moindre émulation logicielle donc. Rappelons que Analogue propose également une gamme de consoles FPGA. Visuellement, le look PSOne est préservé, avec le bouton Power et le bouton Menu (à la place du bouton Eject), sans oublier deux ports pour les cartes mémoire et deux ports manettes.

Côté vidéo, on profite ici d'une sortie Composite à l'ancienne, d'une sortie RGB, d'une sortie Digital Audio, mais aussi d'une sortie VGA, Component et enfin HDMI. On pourra donc brancher la SuperStation One à une Smart TV, mais aussi à un moniteur, et bien sûr à une télévision cathodique (CRT). Un dock pour intégrer un lecteur CD-ROM

L'objectif ici est de proposer une expérience PlayStation originale, avec la possibilité pour la machine de lire de manière native les ROM PlayStation. De base, la console ne peut pas lire les CD-ROM d'origine, mais une extension baptisée SuperDock, qui viendra se positionner sous la machine (à l'instar du MEGA CD chez SEGA à l'époque), pourra remplir cette fonction.

Anthropic mise sur Google pour rendre plus intelligent Claude



Le spécialiste de l'IA Anthropic vient de passer un accord massif avec Google. Grâce à ce dernier, il va pouvoir bénéficier de nettement plus de puissance de calcul.

Le monde de l'intelligence artificielle est arrivé à un point à la fin de cette année 2025 que le plus important aujourd'hui est de pouvoir réunir le plus de puissance de calcul – qui est devenue une ressource rare, comme on l'a indiqué même chez OpenAI. C'est aussi le cas chez Anthropic, et qui vient, en conséquence, de signer un contrat énorme avec Google.

Anthropic passe un deal avec Google pour utiliser ses TPU

Encore un contrat de folie dans le monde de l'intelligence artificielle ! Cette fois, c'est Anthropic, le créateur de Claude, qui est à la baguette. La start-up américaine vient en effet de signer un partenariat avec le géant américain, qui va lui permettre d'utiliser jusqu'à 1 million de ses Tensor Processing Unit (TPU).
Pour rappel, ces derniers sont des accélérateurs d'IA conçus sur mesure par Google, et qui sont des alternatives possibles aux GPU habituels, produits notamment par NVIDIA. Des nouvelles capacités, dont la puissance pourra aller jusqu'à 1 gigawatt, pourront ainsi être ajoutés dès 2026.

Une réponse aux grandes annonces d'OpenAI

Au-delà de l'ajout de capacité, Anthropic se targue, avec cet accord, d'afficher un niveau de diversification inédit sur ce type d'infrastructure. « La stratégie relative à la puissance de calcul unique d'Anthropic repose sur une approche diversifiée qui utilise efficacement trois plateformes de puces : les TPU de Google, Trainium d'Amazon et les GPU de Nvidia » indique ainsi l'entreprise.
Anthropic est en pleine expansion, et revendique dorénavant 300 000 clients professionnels, après avoir annoncé en septembre une valorisation de 183 milliards de dollars.
Elle doit aussi faire face à la concurrence du leader du secteur OpenAI, qui a multiplié ces derniers mois des contrats phénoménaux avec NVIDIA ou AMD afin de bénéficier dans les prochaines années d'un accroissement considérable de la puissance de calcul disponible pour ses modèles. La course est lancée !

Shigeru Miyamoto nous dit pourquoi Nintendo mise à fond sur le cinéma (et ce n'est pas que pour l'argent)



DEPUIS plus d'un siècle, Nintendo n'a cessé de se réinventer pour s'adapter à son époque. La firme nippone ne se limite plus aujourd'hui à la simple manette et s'étend désormais bien au-delà du jeu vidéo.
Alors que le nouveau long-métrage d'animation estampillé Super Mario nous emmènera dans la Galaxy au printemps 2026, l'illustre Shigeru Miyamoto a tenu à expliquer plus en détail la nouvelle stratégie plurimédia du groupe Nintendo.

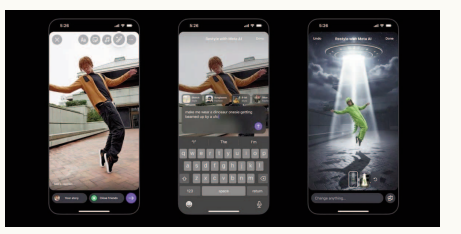
Shigeru Miyamoto revient sur la nouvelle stratégie Nintendo

Il fut un temps où Nintendo concentrait toute son énergie sur le jeu vidéo. Mais depuis quelques années, le géant japonais a su élargir son horizon. Entre parcs d'attractions, incursions sur mobile et désormais un pied bien ancré dans le monde du cinéma, Nintendo confirme sa volonté de s'imposer comme un acteur majeur du divertissement, bien au-delà de la simple manette.
« Ce dont les gens se souviennent, ce sont les licences. Les jeux quant à eux deviennent obsolètes quand de nouvelles versions sortent, et c'est incroyablement triste » a confié Shigeru Miyamoto au média Nintendo Dream Web.
Aussi, afin de ne pas voir « mourir » ses créations au fil des nouvelles générations de consoles, Nintendo a choisi d'ancrer son univers dans le septième art. Un moyen pour la firme de Kyoto de pérenniser son héritage, convaincue que « les vidéos, elles, restent pour toujours ».

Le cinéma pour immortaliser le patrimoine de Nintendo (et faire quelques dollars au passage)

À en croire le créateur de Super Mario Bros, le cinéma ne représenterait donc pas une simple opportunité commerciale pour Nintendo, mais bien un moyen d'immortaliser son riche patrimoine vidéoludique. Une ambition louable sur le papier, même si l'on rappellera que Super Mario Bros The Movie a tout de même engrangé près de 1,4 milliard de dollars à travers le monde.
Difficile, toutefois, de ne pas relever une certaine contradiction dans ce discours patrimonial, puisque Nintendo demeure l'un des groupes les plus intransigeants lorsqu'il s'agit de protéger ses licences.
Nombre de projets de fans, souvent portés par la passion et le respect des œuvres originales, se voient ainsi bloqués et/ou supprimés, un paradoxe qui ne passe pas inaperçu chez les amateurs désireux de célébrer les jeux de leur enfance.
Pour ce qui est du grand écran, Nintendo va proposer son nouveau film d'animation Super Mario Galaxy au printemps 2026 (les joueurs peuvent déjà acheter, à prix fort, la compilation réunissant les deux opus Wii revisités sur Nintendo Switch), tandis que le film (en live action cette fois) basé sur la licence The Legend of Zelda est prévu pour mars 2027.

Vos stories Instagram vont bientôt se mettre à l'IA générative

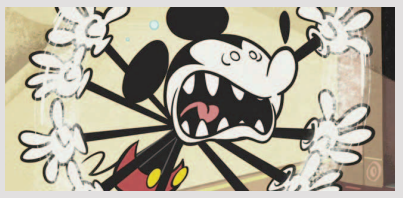


INSATIABLE, Meta poursuit sa grande offensive sur l'intelligence artificielle en l'intégrant au cœur d'Instagram. La dernière trouvaille, « Restyle », promet de transformer vos stories d'un simple coup de baguette textuelle, mais soulève, comme toujours, son lot de questions.
C'était presque prévisible. Après les assistants virtuels et les générateurs d'images, l'IA s'invite maintenant dans l'outil de création le plus populaire d'Instagram. Le réseau social a officialisé l'arrivée de fonctions d'édition pour modifier photos et vidéos sans jamais quitter l'application, une simplification qui cache des ambitions bien plus vastes.

Une retouche quasi magique, mais à quel prix ?

Concrètement, l'outil « Restyle » permet de transformer une image ou une vidéo à l'aide d'une simple instruction en langage naturel. Envie d'ajouter des fleurs dans vos cheveux ou de transformer un ciel gris en aurore boréale ? Il suffit de le demander. Des effets prédéfinis, allant du style aquarelle à l'aspect dessin animé, sont également proposés pour ceux en manque d'inspiration. La promesse est alléchante : offrir à tous des capacités de retouche dignes d'un professionnel. Cependant, cette facilité d'usage a une contrepartie. En utilisant ces outils, les utilisateurs autorisent Meta à analyser leurs images pour nourrir et améliorer ses propres modèles d'IA.
La question de l'authenticité se pose également, même si la plateforme appose une mention « Créé avec l'IA ». Cette étiquette, souvent discrète, suffira-t-elle à distinguer le vrai du faux dans un flux déjà saturé ?

Mickey Mouse a été interdit en Roumanie en 1935 parce que les autorités pensaient qu'il faisait peur aux enfants!



EN 1935, les autorités roumaines ont banni des cinémas le personnage le plus célèbre de Disney, Michey Mouse. Selon eux, une grande souris qui parle terrifierait les enfants !
Autre fait, en Italie et avec la montée du fascisme, Mussolini a interdit toute littérature étrangère pour enfants, à l'exception de Mickey Mouse. Le gouvernement a soutenu que la raison pour laquelle Mickey, et seulement Mickey, n'a pas été censuré était qu'ils «ont reconnu le mérite artistique» du travail de Disney. Mais la réalité était complètement différente.
Il s'est avéré que les enfants de Mussolini adoraient Mickey, et cela a réussi à le sauver des censeurs italiens.

L'université d'Oxford est plus ancienne que l'Empire Aztèque.



L'UNIVERSITÉ d'Oxford est très vielle, elle est même plus ancienne que la civilisation Aztèque, le peuple amérindien du groupe nahua au Mexique.
L'enseignement a commencé à l'Université d'Oxford en 1096 et s'est développé rapidement à partir de 1167 quand Henri II a interdit aux étudiants anglais d'aller à l'Université de Paris tandis que la fondation du Tenochtitlán qui a marqué le début de la civilisation aztèque s'est déroulée en 1325.
Cela signifie que l'Université anglaise est plus ancienne que l'Empire Aztèque de 200 ans.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Le baptême de ce yacht de 24 mètres a tourné court, mardi 2 septembre 2025. Le bateau à près d'un million d'euros s'est couché sur le flanc et a sombré alors qu'il venait à peine d'être mis à l'eau, au large de la Turquie. Son propriétaire a regagné la côte… à la nage.

Un yacht flambant neuf chavire 15 minutes après sa mise à l'eau… sur une mer plate

La première sortie en mer du « Dolce Vento » a tourné au naufrage… La scène, filmée par un témoin, s'est déroulée mardi à environ 200 mètres des côtes turques. Le moins que l'on puisse dire est que le test en conditions réelles de ce yacht flambant neuf – d'une valeur flirtant avec le million d'euros – n'aura pas été concluant : le bateau grand luxe de 24 mètres de long n'a pas flotté plus de 15 minutes… Voici les images :

4 hommes à la mer
Ce naufrage express a eu lieu aux environs de 14 h 30, dans une mer calme, sur la côte de Zonguldak (Turquie). Le propriétaire du bateau, le capitaine et deux membres d'équipage se trouvaient à bord. Ils n'ont eu d'autre choix que de se jeter à l'eau et de regagner la rive à la nage. Tous sont indemnes, rapporte le New York Post. Le « Dolce Vento » venait tout juste d'être livré à son propriétaire, il s'est enfoncé lentement dans les profondeurs de la mer Noire. Les gardes-côtes ont établi un périmètre de sécurité autour de l'épave. Pourquoi ce yacht flambant neuf a-t-il chaviré à peine un quart d'heure après sa mise à l'eau ? La question reste ouverte. Des témoins évoquent la piste d'un mauvais équilibrage, avec des charges mal réparties à bord. Des inspections techniques sont en cours.





"Elles sont entrées dans ma tente et m'ont attrapé par la tête": il se libère des mâchoires d'hyènes lors d'un EVG

LE SILENCE de la nuit africaine est percé par des cris assourdissants. Sous la tente de Nicolas Hohls, 27 ans, une scène terrifiante, digne d'un film d'horreur: deux hyènes se jettent sur lui pendant son sommeil. Le Sud-Africain se retrouve alors en plein combat, où seuls son instinct et sa volonté brute le maintiennent en vie.
Le 30 août, Nicolas et son père, Colin, arrivent dans un camping près de la plage de Cape Vidal, dans le vaste parc humide d'iSimangaliso, pour un enterrement de vie de garçon. C'est un endroit idyllique qu'ils fréquentent régulièrement depuis que Nicolas est âgé de six ans.

L'ATTAQUE

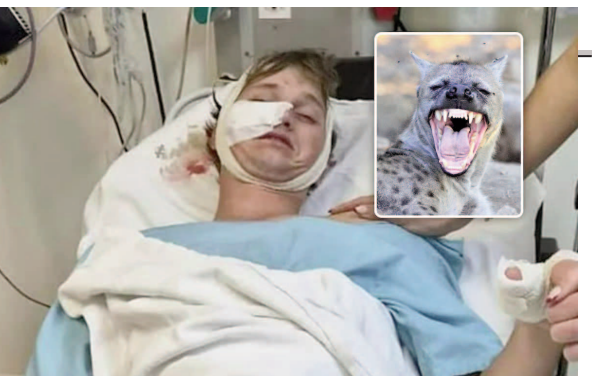
Ils pêchent la journée, et mangent et boivent le soir. Vers une heure du matin, il se glisse dans sa tente, épuisé, laissant la fermeture éclair légèrement ouverte pour laisser entrer l'air frais. Une demi-heure plus tard, Nicolas reçoit une visite pour le moins inattendue. Deux hyènes s'introduisent dans sa tente par la petite ouverture. Et attaquent le jeune homme.
"L'un me mordait la cheville, l'autre me tenait la tête dans sa gueule. Quand j'ai compris ce qui se passait, j'ai réagi instinctivement. Je savais que je devais me battre pour survivre", raconte Nicolas au magazine People. Après avoir libéré sa tête et sa cheville des mâchoires des animaux, il riposte. "J'ai attaqué leurs points faibles. J'ai enfoncé mes doigts dans les yeux de l'une et ma main dans la gorge de l'autre." La lutte dure environ une minute.

LE PÈRE AU SECOURS

Ses cris réveillent son père, Colin, qui dormait dans une autre tente. "Mon père m'a trouvé dans une mare de sang, m'a tiré dans la voiture et m'a conduit directement à l'hôpital", raconte Nicolas.
Sur place, les médecins lui posent une trentaine de points de suture à la tête, à la main et à la joue. Sa cheville et sa cuisse présentent également de profondes morsures, mais aucun os n'est fracturé.

RECONNAISSANT D'AVOIR SURVÉCU

Nicolas se rétablit actuellement. Les médecins estiment que cela prendra environ un mois. "Ça va déjà beaucoup mieux. Les médecins sont satisfaits de mes progrès et je ne vois aucun signe d'infection." Ce Sud-Africain, qui campe à Cape Vidal depuis son enfance, garde les pieds sur terre: "Que la tente soit ouverte ou non, ces hyènes auraient trouvé un moyen d'entrer. Je suis simplement content d'avoir eu la force de me défendre." Pour l'instant, il a mis sa vie sur pause. "J'ai besoin de me reposer et de laisser mon corps guérir. Mais le plus important, c'est que je suis toujours en vie."



La capacité mondiale d'énergie renouvelable devrait plus que doubler d'ici 2030 – mais pas tripler (AIE)



L'AIE prévoit désormais une augmentation de la capacité mondiale d'énergie renouvelable de 4 600 gigawatts (GW) d'ici 2030. Il y a un an, elle tablait encore sur plus de 5 500 GW de nouvelles capacités.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estimait encore l'an dernier possible d'atteindre l'objectif prévu par l'accord final de la COP28 de Dubaï en 2023 : celui de tripler les capacités mondiales d'énergie produite à partir de solaire, d'éolien ou d'hydraulique d'ici 2030.

Mais selon le dernier rapport annuel de l'agence, la capacité mondiale "devrait atteindre 2,6 fois son niveau de 2022 d'ici 2030". Ces prévisions "sont inférieures de 5 %" à l'an dernier, "reflétant les changements de politique, de réglementation et de marché depuis octobre 2024", souligne donc l'AIE mardi 7 octobre.

Deux raisons principales à cela, relève l'agence : la suppression anticipée des incitations fiscales fédérales aux Etats-Unis ainsi que d'autres modifications réglementaires, qui ont conduit l'AIE à réduire de près de 50 % ses prévisions pour le marché américain par rapport à l'an dernier.

La seconde est le passage de la Chine pour l'achat d'électricité renouvelable de tarifs réglementés à un système d'enchères, ce qui "affecte la rentabilité des projets" et conduit à une réduction des prévisions de croissance pour le pays.

Des perspectives revues à la hausse dans certaines régions

L'AIE prévoit désormais une augmentation de la capacité mondiale d'énergie renouvelable de 4 600 gigawatts (GW) d'ici 2030, "soit environ l'équivalent de la capacité de production totale de la Chine, de l'Union européenne et du Japon réunis". Il y a un an, elle tablait encore sur un presque triplement avec plus de 5 500 GW de nouvelles capacités entre 2024 et 2030.

Toutefois, souligne l'AIE, "ces ajustements sont en partie compensés par le dynamisme d'autres régions", notamment l'Inde, l'Europe et la plupart des économies émergentes et en développement, où les perspectives de croissance sont revues à la hausse. Sur le plan géographique, la Chine mène toujours la danse mais l'Inde "est en passe de devenir le deuxième marché mondial de croissance des énergies renouvelables" avec une capacité qui devrait être multipliée par 2,5 en cinq ans.

Dans l'Union européenne, les prévisions de croissance sont légèrement revues à la hausse grâce à l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et la Pologne en particulier. Enfin, les prévisions pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sont révisées en hausse de 25 %. Le solaire domine, la géothermie grimpe Le solaire photovoltaïque représentera à lui seul environ 80 % de l'augmentation mondiale des capacités renouvelables au cours des cinq prochaines années, estime l'AIE, suivi par l'éolien, l'hydraulique, la bioénergie et la géothermie. Elle note que cette dernière est en passe d'atteindre des "sommets historiques" dans des marchés clés, notamment les États-Unis, le Japon ou l'Indonésie.

L'hydroélectricité devrait également connaître un fort engouement du fait des avantages qu'elle offre pour équilibrer les réseaux électriques, grâce aux stations de transfert d'énergie par pompage. Et en dépit de problèmes de chaîne d'approvisionnement, de coûts en hausse et de retards dans l'obtention des permis, la capacité mondiale d'énergie éolienne devrait presque doubler d'ici 2030, ajoute l'agence.

L'éolien en mer voit en revanche ses perspectives de croissance reculer par rapport à l'an dernier en raison entre autres "de changements de politique sur les marchés clés", notamment les Etats-Unis, indique l'AIE.

Intermittence : des solutions existent

"Le déploiement des énergies renouvelables a déjà permis de réduire considérablement les besoins d'importation de carburant dans de nombreux pays, améliorant ainsi la diversification et la sécurité énergétiques", souligne l'agence.

Toutefois, rappelle-t-elle, il est nécessaire d'augmenter la flexibilité des réseaux électriques pour mieux intégrer les énergies renouvelables, essentiellement intermittentes, et qui devraient produire près de 30 % de l'approvisionnement mondial en électricité d'ici 2030, soit le double d'aujourd'hui.

"La réduction de la production (d'électricité) et les prix négatifs (lorsque l'offre est supérieure à la demande, ndlr) signalent un manque de flexibilité des systèmes électriques" alors que des solutions existent, rappelle-t-elle en citant notamment les chargeurs intelligents pour véhicules électriques, la flexibilité d'approvisionnement et le stockage d'électricité.

Les "forêts comestibles" des Afro-descendants protègent la biodiversité en Amérique du Sud

Parmi les terres appartenant à la communauté afro-descendante au Brésil, en Colombie, en Équateur et au Suriname, plus de la moitié chevauche les zones les plus riches en biodiversité de la planète, selon une étude pointant les bénéfices écologiques des "forêts comestibles" qui s'y épanouissent.

Du cacao, du café, des épices et des aromates pour la cuisine… mais aussi du bois et des plantes médicinales : dans la forêt-jardin de la grand-mère de Briche Gonzálezz, on trouvait de tout pour se nourrir, se soigner et se chauffer. "Tout cela était un enchantement pour moi", confie la quinquagénaire à nos confrères du Guardian (23 septembre 2025). Si cet éden du sud colombien a désormais disparu, envahi par les plantations de canne à sucre, d'autres ont néanmoins subsisté. L'organisation citoyenne Proceso de Comunidades Negras, qui défend les droits et la reconnaissance des peuples afro-descendants, veille aujourd'hui à ce qu'ils perdurent. Cultivant des "paysages comestibles" au cœur des forêts naturelles, ces communautés partageant des ancêtres africains affirment depuis longtemps jouer un rôle essentiel dans la protection de la biodiversité, d'où la nécessité d'accorder une protection juridique à leurs terres. Une étude relayée par le média britannique étaye leurs revendications.

Dans les forêts jardins, des taux de déforestation réduits

Publiée en juillet dans la revue Nature Communications Earth & Environment, il s'agit de la première étude évaluée par des pairs quantifiant le rôle des afro-descendants dans "la biodiversité, la séquestration du carbone et la réduction de la déforestation", explique Martha Cecilia Rosero-Peña, co-auteure et sociologue de l'environnement, citée par le Guardian.Résultat : parmi les 9,9 millions d'hectares de terres officiellement reconnues comme appartenant à cette population au Brésil, en Colombie, en Équateur et au Suriname, plus de la moitié (56 %) chevauche les 5 % des zones les plus riches en biodiversité de la planète.

En Équateur, c'est même 99 %, et en Colombie, près de 92 %. En outre, les taux de déforestation sur ces terres étaient inférieurs de 29 % à ceux des aires protégées, et de 55 % à ceux des terres situées en bordure d'une aire protégée. "Cela signifie que les pratiques historiquement qualifiées de "subsistance" sont en réalité des stratégies de conservation aussi efficaces, voire plus, que de nombreuses politiques publiques en matière d'aires protégées".



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Neurasthénie : c'est quoi, symptôme, une fatigue écrasante ?



Quelle BIEN-ÊTRE

La neurasthénie désigne un état d'abattement et de fatigue chronique se traduisant par de l'anxiété, de la nostalgie, des maux de tête. C'est votre cas ?

est la définition de "neurasthénie" ?
"La neurasthénie peut se définir comme un état permanent de fatigue physique et intellectuelle qui demeure chronique. C'est une maladie psychique", explique le Dr Michel Jurus, psychiatre pour adulte en libéral à Lyon et vice-président de la fédération française de psychiatrie. Il s'agit d'un manque d'élan et d'envie avec une prédominance de la fatigue qui ne cède pas avec du repos, un épuisement moral, une langueur et un sentiment constant de ne pas être à la hauteur de ce que l'on souhaite. Les Grecs nommaient cet état la mélancolie, la considérant comme un tempérament ou une disposition de l'esprit. La neurasthénie traduit les tourments de l'âme. "On parle de dépression névrotique en psychiatrie qui trouve ses origines dans l'enfance ou la toute petite enfance : perte d'un parent, séparations maternelles précoces, dépressions maternelles." On retrouve en effet ces éléments traumatiques précoces dans les causes de la neurasthénie. "Cette maladie peut donc s'apparenter à une forme de protection contre des douleurs morales", poursuit le psychiatre.

Quels sont les symptômes ?

La neurasthénie va prendre plusieurs visages. "Parmi les symptômes figurent des douleurs physiques, des troubles digestifs, des crises d'angoisse. Mais on trouve beaucoup d'hypocondriaques également chez les patients neurasthéniques." D'autres vont développer des troubles bipolaires et des TDH, avec des addictions à la cocaïne, aux amphétamines, à l'alcool, en somme, tout ce qui peut booster les patients et leur donner le sentiment de sortir de cet état de langueur permanent. Les populations jeunes se trouvent de plus en plus touchées par la neurasthénie, elles sont souvent désabusées face à l'avenir. "On assiste d'ailleurs à une recrudescence de tentatives de suicides chez les enfants et adolescents", reconnaît le docteur Michel Jurus.

Quelle différence avec la dépression ?

La neurasthénie consiste en des formes de ruminations mentales qui s'insinuent sur la durée.
"La dépression est en lien avec des moments de vie douloureux, un chagrin d'amour, un deuil, c'est un état momentané. La neurasthénie pourrait être comparée à une sorte de rivière qui s'envase régulièrement et qu'il faut recreuser", souligne le psychiatre.

Les 9 symptômes (officiels) de la dépression

La dépression est une maladie associée à plusieurs symptômes validés par l'OMS, la HAS en France et le DSM-5, manuel de référence des troubles mentaux. Humeur dépressive, perte de poids, d'envie... Voici les signes caractéristiques.

Comment la soigner ?

"Il n'existe pas de traitements médicamenteux. Il n'y a pas de pilule magique", insiste le professionnel. L'antidépresseur peut atténuer les douleurs mais n'est pas suffisant. "C'est un moyen et non une fin en soi." La parole reste fondamentale, d'où la nécessité de consultations régulières auprès d'un psychiatre pour parler. "L'aspect relation humaine est essentiel dans le traitement de la neurasthénie."

Extinction de voix : durée, solution, à cause du Covid ?



L'extinction de voix est souvent un symptôme banal, quand on a trop crié ou à cause d'un virus. Quelles sont les autres causes (plus graves) ? Le Covid-19 ? Que faire ? Réponses et conseils avec notre médecin généraliste.
L'extinction de voix fait partie des troubles affectant l'appareil phonatoire. On parle d'ailleurs d'aphonie amenant à l'expression populaire "être aphone" quand on n'a plus de voix. Ce qui est différent de la dysphonie qui "représente un trouble affectant les capacités vocales, sans aphonie, se manifestant par un enrouement, une voix rauque, grave".

Quels sont les symptômes ?

"Si la voix est éteinte sans gêne respiratoire, il s'agit d'une banale extinction de voix. Si le trouble s'accompagne d'une gêne respiratoire et d'une difficulté à prononcer les voyelles, il s'agit d'une épiglottite", explique le médecin.

A cause du Covid-19 ?

Le virus du Covid-19 touche les voies ORL et peut donc affecter les cordes vocales. Néanmoins, plutôt qu'une aphonie, c'est la dysphonie qui a été confirmée par étude comme symptôme du Covid-19. En octobre 2023, l'analyse de cinq bases de données rassemblant près de 21 articles sur le sujet, comprenant 13 948 patients, a montré qu'un quart des patients atteints du Covid-19, en particulier des femmes, ont souffert de troubles de la voix pendant l'infection, et environ 70% de ces patients dysphoniques ont continué à subir des séquelles vocales durables, Sur l'application anglaise ZOE Study, des milliers de Britanniques partagent leurs symptômes du Covid. En 2021, le site confirmait que les personnes utilisant l'application avaient signalé des changements dans leur voix. Ils se plaignaient surtout d'avoir une voix plus rauque. Ce symptôme touchait surtout les adultes et durait deux à trois jours le plus souvent, parfois jusqu'à une semaine chez les adultes (moins chez les enfants).

Quelles sont les causes d'une extinction de voix ?

"L'aphonie est due habituellement à une inflammation passagère du larynx où sont tendues les cordes vocales ".
La cause la plus courante reste le forçage vocal : une sollicitation trop forte de la voix qui entraîne des lésions bénignes des cordes vocales. Mais il existe beaucoup d'autres raison à une extinction de voie :

un rhume,
une inflammation du larynx
une infection virale du pharynx ou des amygdales
la présence de polypes ou de kystes muqueux bénins,
une allergie aux pollens
une exposition aux produits de désinfection des piscines,
le tabagisme
un traumatisme chirurgical.
Elle peut aussi être d'origine psychiatrique, notamment quand elle est brutale et fait suite à un traumatisme psychologique. Il arrive aussi qu'on n'en détermine pas la cause on parle alors d'aphonie idiopathiques, c'est-à-dire non identifiées.

Combien de temps dure une extinction de voix ?

Une extinction de voix dure rarement plus de 3 jours. Il faut donc prendre son mal en patience et surtout mettre sa voix au repos. "Au-delà d'une semaine, ces symptômes doivent conduire à une consultation auprès du médecin traitant ou du spécialiste ORL qui pratiquera une laryngoscopie , examen permettant de visualiser les cordes vocales et le larynx" considère le Dr Patrick Aubé.

Que faire pour retrouver sa voix quand on est aphone ?

"Pour l'aphonie liée à un forçage vocal, la première chose à faire est de parler le moins possible mais normalement, chuchoter fatigue les cordes vocales" éclaire le médecin qui recommande également d'arrêter de fumer.
Pour une extinction de voix d'origine inflammatoire ou infectieuse, la prescription d'anti-inflammatoires locaux par de la cortisone en spray peut être indiquée d'une façon brève.
Il existe également des solutions naturelles pour soigner une extinction de voix. Voici ce que conseille le Dr Patrick Aubé.

un spray buccal à la propolis, une pulvérisation 3 fois par jour.
une inhalation d'huiles essentielles : lavande fine, arbre à thé, menthe poivrée pour calmer l'inflammation et hydrater les cordes vocales = 1 goutte de chaque dans un bol d'eau chaude ou un inhalateur 3 fois par jour. chez l'adulte uniquement, des gargarismes : 1 cuillère à soupe d'eau tiède + 1 cuillère à soupe de solution de Calendula officinalis + 2 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée . Se gargariser et cracher sans avaler, 3 fois par jour.
en homéopathie : associer Arnica 5CH et Arum triphyllum 5CH , 5 granules de chaque toutes les deux heures puis espacer si amélioration.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES
DAIRA DE TESSALA
COMMUNE DE AIN THRID
NIF 410002000202701014

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N.03/2026

En vertu de conformément à article 39de la loi N°23-12 du 05/08/2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics, le président de l'assemblée populaire communale De AIN THRID , lance un Avis d'Appel d'Offre Ouvert avec exigence de capacités minimales pour **projet**

Aménagement et revêtement en béton bitumineux les fermes Elfatmi 1 et 2 sur 1050

les entreprises qualifiées dans le domaine travaux public et intéressées par cet offre sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du (service technique) de la commune de AIN THRID contre versement d'un montant (7000.00da.) et qui répond aux critères d'éligibilité suivants :

- certificat de qualification et de classification travaux publics activité principale ou secondaire, catégorie quatre (04) et plus en cours de valide le jour d'ouverture

bilans fiscaux des trois (03) dernières années(2022-2023-2024) établis et vises par un comptable agrée visés par les services d'impôts
.-Le soumissionnaire doit présenter au quatre (04) attestations de bonne exécution similaire délivrées par les différent maitre d' ouvrage
les soumissions doivent comportées les pièces suivantes

1 /LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- certificat de qualification et de classification travaux publics activité principale ou secondaire , catégorie quatre (04) et plus en cours de valide le jour d'ouverture
-bilans fiscaux des trois (03) dernières années(2022-2023-2024) établis et vises par un comptable agrée visés par les services d'impôts.
- Attestation des comptes sociaux .
- photo copie de Registre de commerce
- photo copie de casier judicaire en cours de validité
- photo Copie de la carte d'immatriculation fiscale
- Extrait de rôle apure ou avec échéancier valide le jour d'ouverture
-Attestations de mise à jour (CASNOS – CNAS-CACOBATH) en cours de validité
- **Références professionnelles** -Le soumissionnaire doit présenter au moins au quatre (04) de bonne exécution similaire délivrée par les différent maitre d' ouvrage
- **listing des moyens matériel** indique dans le cahier des charges
- **listing des moyens humain** indique dans le cahier des charges
- Statut de l'entreprise
- Référence bancaire

02 /L'OFFRE TECHNIQUE :

Dans une deuxième enveloppe cachetée portant en évidence le nom de l'entreprise devra contenir cahier des charges (partie technique)
La déclaration à souscrire.
Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « **lu et accepté** ».
Tout document permettant d'évaluer l'offre technique un mémoire technique justificatif et tout autre document exige en application des dispositions de article 78 du présent décret

03- Offre financière

Ne doit porter que la mention « Offre Financière » et ne doit contenir que les documents suivants :

- La Lettre de Soumission
- Le Bordereau des Prix Unitaires.
- Le Devis Quantitatif et Estimatif
-Planning de réalisation

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

03- Offre financière :contient

- La Lettre de Soumission (rempli cachetée signée)
- Le Bordereau des Prix Unitaires. (rempli signée)
- Le Devis Quantitatif et Estimatif (rempli signée)
- Planning de réalisation(rempli signée)

Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N…../2026 et mentionner l'objet de l'appel d'offres……
. En tout état de cause, la durée de préparation des offres doit permettre à la concurrence, la plus large possible, de jouer pleinement. La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

- Les offres seront déposées au bureau de secrétariat de Monsieur le président de l'assemble populaire communale de la commune de AIN TRHID, dans un délai fixé à dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux. avant (10h.00 .)
- La date limite d'ouverture des offres au siège de la commune de AIN THRID sera à midi (12h00) correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans la même heure Les offres resteront valides pendant une période de 100 jours.

Le Jeune Indépendant **du 05/03/2026 / ANEP 2631003993**



ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 095431019122435

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°..... /2026

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 ; portant réglementation des marchés publics La Direction de l'Education de la Wilaya d'Oran informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offre National N° 11/2026 RELATIF A :

Equipement d'un collège Type6/300 à karouba Commune Hassi Bounif programme 2024

Qu'à l'issue des résultats obtenus par la commission d'évaluation des offres ont permis l'attribution provisoires en faveur des fournisseurs suivants :

N°	Loc	Fournisseurs	NIF	Evaluation Tech	Délais d'Exécutions	Montant Avant Correction	Montant Après Correction	MOTIF DE CHOIX	OBS
1	Lot N° 01 : Acquisition De Mobiliers De Classes.	Sarl 'equipe frère Mecheri	000631039005060	93.57	7	6732936.70	6732936.70	Moin Disant	/
2	Lot N° 02 : Acquisition De Mobiliers Administratifs.	AOUIDET HEDDI	1974480102201045	94.17	7	1267350.00	1267350.00	Moin Disant	/
3	Lot N° 03 : Acquisition d'Equipements De Laboratoires.	Total Equipements	001431011482968	82.00	7	902258.00	902258.00	Moin Disant	/
4	Lot N° 04 : Acquisition De Matériel Administratif et Informatique.	Alcom Computer	167310108830143	91.11	7	3190390.00	3190390.00	Moin Disant	/
5	Lot N° 05 : Acquisition De Matériel Pour Labo Informatique.	Alcom Computer	167310108830143	97.14	7	1599360.00	1599360.00	Moin Disant	/
6	Lot N° 06 : Acquisition d'Equipements Techno-pédagogique	/	/	/	/	/	/	/	Infructueux
7	Lot N° 07 : Acquisition De Matériel Pour Amphithéâtre	Ets BOUCHIKHI AHMED LAMINE	177200103560143	100	7	4162620.00	4162620.00	Moin Disant	/
8	Lot N° 08 : Acquisition d'Equipements Sportifs	ETS AOUNALLAH Nasredine	177200103560143	100	7	611660.00	611660.00	Moin Disant	/
9	Lot N° 09 : Acquisition De Grande Matériel de Cuisine	Ets BOUCHIKHI AHMED LAMINE	177200103560143	94.07	7	5654166.00	5654166.00	Moin Disant	/
10	Lot N° 10 : Acquisition De Petit Matériel de Cuisine.	ETS AOUNALLAH Nasredine	177200103560143	88.87	7	1045058.00	1045058.00	Moin Disant	/
11	Lot N° 11 : Acquisition De Matériel Anti-Incendie(Destiné Pour Les Micro-entreprise).	/	/	/	/	/	/	/	Infructueux
12	Lot N° 12 : Acquisition des Rideaux (Destiné Pour Les Micro-entreprise).	OUCHEN ALI	180091000114129044OO	74.67	7	1264000.00	1264000.00	Moin Disant	/

Les soumissionnaires non retenus ont un délai de 10 jours ; à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse pour formuler d'éventuels recours.

Le Jeune Indépendant **du 05/03/2026 / ANEP 2631003990**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BIR EL DJIR
COMMUNE DE HASSI BOUNIF
BUREAU MARCHE
N°...../2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : En Instance

- Conformément aux dispositions de l'article 65du décret présidentiel n°15/247 du 16 séptembre2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Le **Président de L'A.P.C de Hassi Bounif informe l'ensemble** des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel national **ouvert avec exigence de capacités minimales n° : 03/2026** du projet suivant :

« REALISATION DES VOIRIES URBAINES HAI CHAHID MAHMOUD

Publie dans les journaux nationaux (BOLA) et (Le jeune Indépendant)) Le 10/02/202 6

Apres évaluation des plis selon les critères du cahier des charges l'opération à été attribué comme suite :

N° PLIS	DÉSIGNATION DU PROJET	ENTREPRISE	NOTE TECHNIQUE /100	MONTANT EN TTC	DELAI DE REALISATION	N°D'IDENTIFICATION FISCALE	OBSERVATION
01	REALISATION DES VOIRIES URBAINES HAI CHAHID MAHMOUD	HAOUI LAHOUARI SEDDIK	73 pts	16 898 595.00 DA	03 Mois	179310110326261	L'offre économiquement la plus avantageuse

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret cité ci-dessus le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire d'un marché ou son annulation, la déclaration d'infructuosité ou l'annulation de la procédure peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente.

Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire. Si les dixièmes jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la dite limite pur introduire un recours est prorogée au jour suivant ouvrable.

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière , à se rapprocher de nos services , au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire , pour leur communiquer ces résultats , par écrit

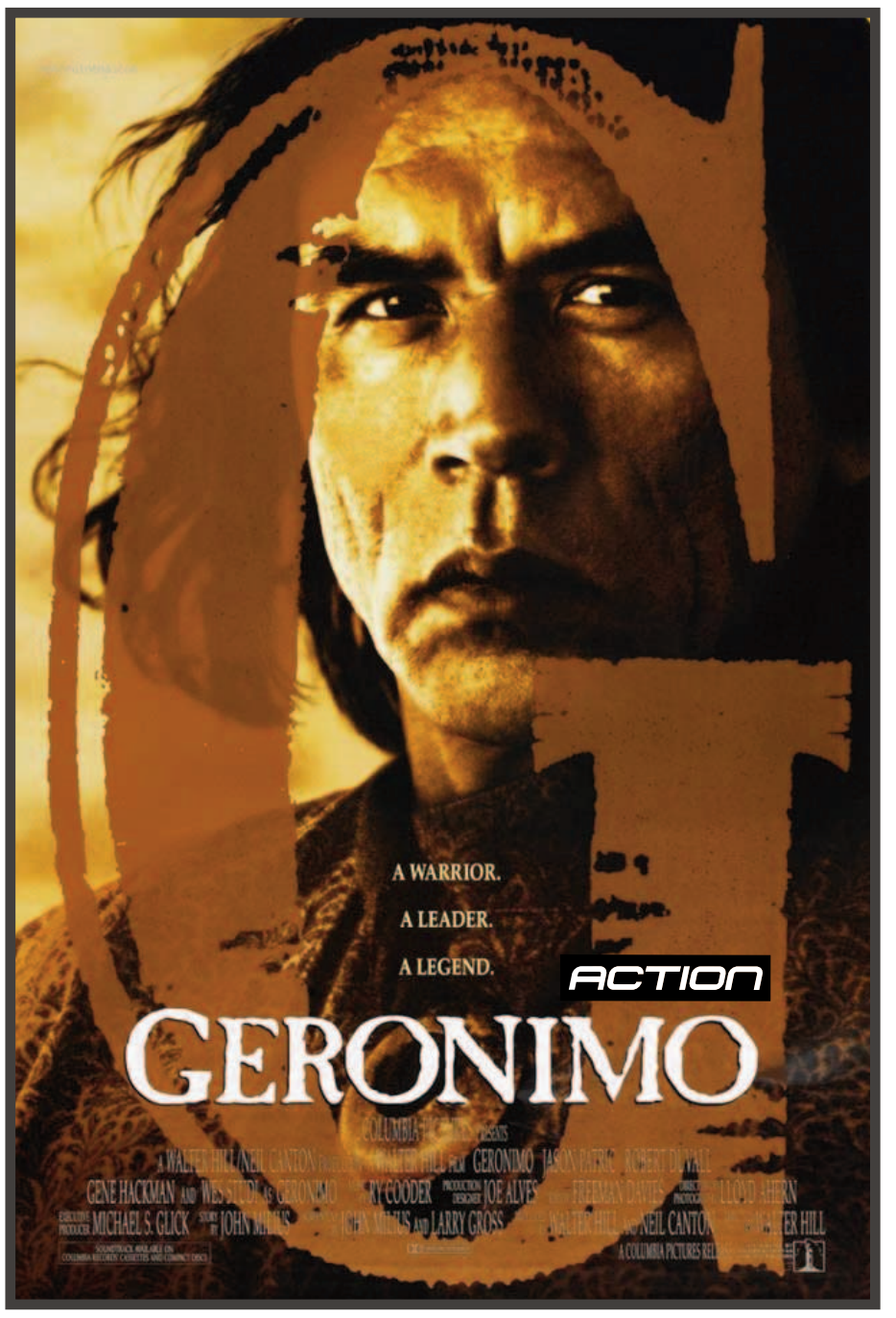
Le Jeune Indépendant **du 05/03/2026 / ANEP 2631003995**











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière France - 2025 — TF1
Erica

20h50 Football : Coupe de France — France 2
Lyon / Lens

21h00 Jeu — M6
Pékin express : au royaume des dragons

20h55 Série historique - Islande 2025 — CANAL+
King & Conqueror

20h55 Environnement — W9
France - 2026
Y'a que la vérité qui compte

20h55 Thriller — CINE + FRISSON
Japon - 2024
Cloud

21h05 Film fantastique — 6ter
Etats-Unis - Canada 2019
Maléfique : Le Pouvoir du mal

21h00 Film d'animation - France 2024 — CINE + PREMIER
La plus précieuse des marchandises

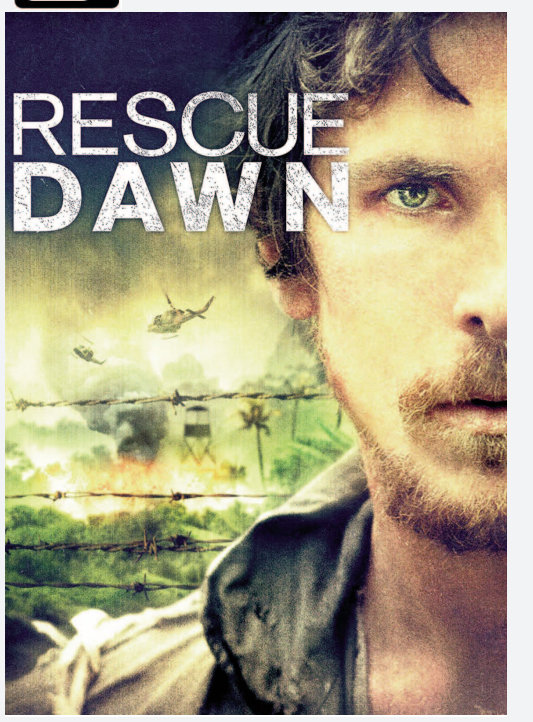
21h00 Rugby : Pro D2 Saison 2025 — CANAL+ SPORT
Colomiers / Brive

22h40 Thriller Espagne - 2024 — CINE CINEMA
Undercover

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2010
Les femmes du 6e étage

21h25 Film fantastique - 2018 — TMC
Les animaux fantastiques : les crimes de Grindelwald

21h00 la chaine ACTION



Film de guerre (Etats-Unis - Luxembourg 2006)

Rescue Dawn

En 1966, alors que la guerre du Vietnam fait rage, Dieter Dengler (Christian Bale), un pilote de chasse d'origine allemande, se voit confier une mission secrète consistant à bombarder des cibles stratégiques au Laos. Malheureusement, son avion est abattu, le laissant entre les mains de guérilleros impitoyables qui le capturent et l'emmènent dans un camp de prisonniers. Là, il fait la connaissance de deux soldats américains, Duane (Steve Zahn) et Gene (Jeremy Davies), qui partagent son désespoir et sa volonté de s'évader.

22h52

Western (Etats-Unis - 1993)

Geronimo

A la fin du XIXe siècle, la conquête de l'Ouest s'accompagne de l'anéantissement des tribus indiennes dont les survivants sont parqués dans des réserves. Seul Geronimo, chef des Apaches Chiricahuas, tient encore tête à la progression des «visages pâles». Le lieutenant Charles Gatewood est chargé de prendre contact avec lui. Le guerrier enterre la hâche de guerre et accepte d'accompagner Gatewood pour se rendre.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:20	12:40	15:57	18:28	19:51	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:26	12:45	16:01	18:32	19:55

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:40	12:59	16:16	18:46	20:09

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:33	12:50	16:09	18:39	19:58

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:47	13:06	16:22	18:53	20:16

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:52	13:11	16:27	18:58	20:20

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:55	13:14	16:31	19:01	20:23

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8434 — JEUDI 5 MARS 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	11°
Oran	15°	11°
Constantine	22°	9°
Ouargla	24°	15°

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Un encadrement renforcé à la prochaine rentrée

Nouveau tournant pour les établissements privés. Les décisions du Conseil des ministres imposent un encadrement plus strict du secteur, avec des obligations pédagogiques, administratives et infrastructurelles renforcées. Un décret d'application sera publié dans les prochains jours. Le conseiller en éducation Kamel Nouari en précise la portée et défend une réforme «nécessaire pour garantir l'équité et la qualité».


Nouveau tournant.

Contacté par Le Jeune Indépendant, M. Nouari a exposé les grandes lignes des décisions prises en Conseil des ministres concernant les conditions et procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements privés d'enseignement. Selon lui, ces mesures visent à «assainir le secteur et garantir une école privée alignée sur les standards nationaux». D'emblée, Kamel Nouari a insisté sur le caractère ferme des nouvelles dispositions. «Les écoles privées devront se conformer exclusivement au programme officiel de l'éducation nationale», a-t-il affirmé, soulignant qu'aucune alternative pédagogique extérieure au cadre algérien ne sera tolérée.

Il a précisé que la révision des conditions d'agrément touche directement aux questions liées à la souveraineté nationale. «Il n'y aura plus d'autorisation accordée à des établissements qui proposent des contenus ou des orientations en dehors du référentiel national, notamment en matière de langue d'enseignement», a-t-il averti.

Une autre mesure a également été prise, elle concerne la mise en place de contrats de performance. Selon le conseiller, ces mécanismes permettront «d'évaluer objectivement la valeur ajoutée des établissements privés et leur niveau réel de réussite». Il a expliqué que l'objectif est de renforcer la transparence et d'instaurer un contrôle continu. «Il s'agit de mesurer les résultats sur le terrain et de soumettre les écoles à une évaluation périodique rigoureuse», a-t-il indiqué. Dans le même esprit, il a annoncé l'interdiction d'annuler un contrat de scolarisation en cours d'année. «Tant que les frais sont honorés, l'élève ne peut être exclu avant la fin de l'année scolaire», a-t-il assuré, mettant en avant la nécessité de préserver la stabilité pédagogique. Le durcissement ne concerne pas uniquement les contenus pédagogiques. Kamel Nouari a souligné que les bâtiments devront «répondre strictement aux normes de construction appliquées dans les établissements publics». Des commissions spécialisées effectueront des visites inopinées afin de vérifier la conformité des structures. Sur le plan des ressources humaines, il a affirmé que «le recrutement des directeurs, enseignants et personnels administratifs devra obéir aux mêmes critères que dans le secteur public», notamment en matière de diplôme et d'ancienneté.

Une harmonisation destinée, selon lui, à garantir la qualité de l'encadrement. Malgré ce cadre plus rigoureux, le conseiller a tenu à nuancer : «L'objectif n'est pas de freiner l'investissement mais de l'orienter vers l'excellence.». Il a ainsi évoqué l'encouragement à la création d'écoles spécialisées dans les sciences exactes, à l'image des lycées de mathématiques, dont le nombre demeure limité à l'échelle nationale. «Nous avons besoin d'établissements capables de porter les filières scientifiques vers le haut», a-t-il soutenu.

Le décret d'application sera publié dans les prochains jours, a annoncé Kamel Nouari. Les responsables d'établissements disposeront ainsi du temps nécessaire pour adapter leurs infrastructures, revoir leurs procédures de recrutement et se conformer aux nouvelles exigences avant la prochaine rentrée scolaire. Pour Kamel Nouari, ces mesures traduisent «une volonté claire d'assainir le secteur, de protéger les familles et de garantir un enseignement privé performant et pleinement inscrit dans les orientations nationales».

Lynda Louifi

RAMADAN

Le groupe SERPORT lance une vaste opération de solidarité

A L'OCCASION du mois sacré de Ramadan, le Groupe Services Portuaires (SERPORT) a lancé une importante opération de solidarité à l'échelle nationale, confirmant son engagement constant en faveur des familles vulnérables et son rôle actif dans l'effort social du pays. Menée en étroite coordination avec le Croissant-Rouge Algérien, cette initiative humanitaire d'envergure a permis le financement et la mise à disposition de 2 416 colis alimentaires de première nécessité, destinés aux familles démunies à travers l'ensemble des wilayas, y compris dans les zones les plus enclavées. Les colis, composés de produits alimentaires essentiels, ont été distribués par le Croissant-Rouge Algérien, garantissant une prise en charge organisée et un acheminement efficace jusqu'aux bénéficiaires. Cette collaboration illustre la synergie entre les entreprises publiques et les acteurs humanitaires nationaux dans la mise en œuvre d'actions à fort impact social. A travers cette opération, le Groupe SERPORT confirme sa capacité à mobiliser des ressources importantes au service de la solidarité nationale, particulièrement durant le mois de Ramadan, période marquée par des valeurs de partage et d'entraide. Pour le Président-directeur général du groupe SERPORT, Hadjal Ryad, cette initiative ne constitue pas une action ponctuelle, mais s'inscrit dans une démarche durable de responsabilité sociétale. «Cette opération dépasse le simple appui circonstanciel. Elle traduit notre volonté de renforcer durablement les mécanismes de solidarité et d'accompagner les familles nécessiteuses dans un esprit de continuité et d'engagement responsable», souligne-t-il. Cette opération Ramadan 2026 vient ainsi consacrer le rôle moteur du Groupe SERPORT dans la dynamique nationale de soutien aux catégories sociales les plus fragiles, consolidant son positionnement d'acteur économique engagé et citoyen.

Nassim Mecheri

ZAKAT EL-FITR 2026

Le montant fixé à 170 dinars

LE MINISTÈRE des Affaires religieuses et des Wakfs a fixé lZakat El-Fitr de cette année à 170 DA, correspondant à la valeur moyenne d'un Saâ (2 kg) de nourriture de base. Les imams sont invités à commencer sa collecte à partir du 15e jour du mois sacré de Ramadan. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la tutelle. Les imams, en collaboration avec les comités de Zakat des mosquées à travers le territoire national, sont appelés à commencer la collecte dès la mi-Ramadan. La distribution aux bénéficiaires recensés est prévue un ou deux jours avant l'Aïd El-Fitr, a précisé le ministère. «Zakat El-Fitr est obligatoire pour tout musulman ou musulmane, qu'il soit petit ou grand, riche ou pauvre, homme ou femme, à condition de posséder plus que sa nourriture quotidienne «, est-il souligné de même source. À cet égard, chaque responsable devrait la verser pour lui-même ainsi que pour toutes les personnes dont il a la charge financière.

Le ministère a également souligné la possibilité de verser la Zakat en argent, considérée comme plus utile et appropriée pour les «pauvres «, car elle permet de les dispenser de demander de l'aide le jour de l'Aïd, conformément à l'esprit de cette obligation religieuse.

S. N.

PARE-FEU DANS LE MASSIF DE L'AKFADOU

Ouverture de huit hectares de tranchées

DANS le cadre du programme de prévention et de lutte contre les incendies de forêt pour la saison 2026, l'Entreprise régionale de génie rural (ERGR) Djurdjura a officiellement lancé un projet d'envergure au cœur de la forêt domaniale de l'Akfadou. Selon les indications des services de la Conservation des forêts de la wilaya de Tizi Ouzou, cette opération porte sur l'ouverture de tranchées pare-feu (TPF) sur une superficie de 8 hectares. Elle concerne spécialement le tronçon Djebel Afroun, situé dans la commune d'Idjeur, daïra de Bouzguène. L'ouverture de ces tranchées, a-t-on appris, ne relève pas de l'entretien courant, mais d'une ingénierie forestière étudiée laquelle s'inscrit dans une logique préventive. Djebel-Afroun, culminant à une altitude assez élevée et dite «stratégique «, constitue un couloir naturel pour les vents dominants pouvant propager les flammes entre les versants de Tizi Ouzou et de Béjaïa. Selon le porteur du projet, ces 8 hectares de TPF visent techniquement à créer une discontinuité dans le couvert végétal. En fragmentant ainsi le massif de l'Akfadou, véritable poumon vert de la Kabylie puisqu'il s'étend sur une superficie de plus de 11 000 hectares, les services des forêts espèrent limiter la propagation des feux de cimes, particulièrement dévastateurs dans ces zones de chêne-liège et de chêne afarès. Donc, il est à considérer qu'au-delà de la fonction de barrière physique, ces travaux initiés et conduits par l'ERGR Djurdjura répondent à un impératif d'accessibilité. En milieu accidenté, la tranchée pare-feu sert également d'assiette pour les pistes forestières. Elle permet aux colonnes mobiles de la Protection civile et aux camions-citernes d'y accéder pour éteindre les feux de forêt, plus exactement au niveau de zones de départ lesquelles sont bien souvent isolées. Concernant justement la commune d'Idjeur, cette opération de réalisation de tranchées en milieu forestier est grandement saluée par la population. De son côté, après le constat de la proximité immédiate des villages de cette commune citée avec le massif forestier, la Conservation des forêts de la wilaya de Tizi Ouzou a fait de la sécurité des villageois sa priorité. Par ailleurs, cette initiative s'inscrit dans une dynamique, doit-on rappeler, de protection du patrimoine forestier.

Il est à retenir aussi que le massif forestier de l'Akfadou qui est en phase finale de classement comme aire protégée, la multiplication de ces infrastructures de défense des forêts contre l'incendie (DFCI) apparaît comme la seule garantie pour préserver un écosystème déjà fragilisé par les épisodes de sécheresse et les incendies récurrents enregistrés dans le passé.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine